



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Obligation de formation

CARTOGRAPHIE DES SOLUTIONS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VERSION MISE A JOUR – Juin 2022

<u>Pourquoi cette cartographie des solutions</u>	04
<u>L'obligation de formation</u>	06
Solutions d'accompagnement des jeunes	09
<u>Obligation de formation - PSAD</u>	10
<u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u>	11
<u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u>	17
<u>Contrat engagement jeune - CEJ</u>	23
<u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u>	24
<u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA</u>	27
<u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE</u>	28
<u>Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ</u>	29
<u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS</u>	30
<u>Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire</u>	33
<u>Promo 16 – 18</u>	39
<u>Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes -PAEJ</u>	41
<u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ</u>	45
<u>Mobilité inclusive</u>	46
<u>Accès au numérique</u>	48
Solutions pour l'engagement des jeunes	49
<u>Service civique</u>	50
<u>Partenariat Agence du Service Civique - ASC</u>	51
<u>Parrainage</u>	52
<u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA</u>	53
<u>Service Militaire Adapté / Service Militaire Volontaire</u>	54
<u>Service National Universel - SNU</u>	55
Solutions de formation initiale et continue des jeunes	56
<u>PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés</u>	57
<u>Formation professionnelle</u>	58
<u>Formation à distance</u>	59
<u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u>	60
<u>Structures de Retour à l'Ecole - SRE</u>	61
<u>Erasmus +</u>	67
<u>Écoles de Production</u>	68

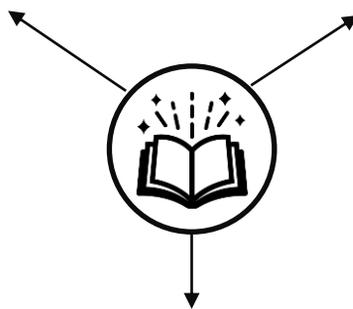
Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes	69
<u>Parcours Emploi Compétences - PEC</u>	71
<u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement - SESAME</u>	72
<u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u>	73
<u>Entreprise Adaptée</u>	74
<u>PRIC Axe 1 : Nouveaux parcours vers l'emploi</u>	75
<u>Insertion par l'activité économique</u>	76
<u>Apprentissage</u>	77
<u>Contrat de professionnalisation</u>	78
<u>Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) en PACA</u>	79
<u>Emplois francs</u>	81
<u>Ecole de la 2^e Chance - E2C</u>	82
<u>Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u>	83
<u>Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ</u>	85
<u>Liste des UEAJ par département</u>	86
<u>Chantiers éducatifs - CRJ</u>	92
Solutions locales pour les jeunes	93
<u>PIC - 100 % inclusion</u>	94
<u>PIC - Prépa-apprentissage</u>	95
<u>PIC - Repérage des jeunes invisibles</u>	96
<u>PIC - Intégration professionnelle des réfugiés</u>	97
<u>PIC - Liste des projets par département</u>	98
<u>PASS Sud Formation</u>	105

Pourquoi cette cartographie des solutions ?

Cette cartographie présente les solutions de droit commun et celles mobilisables au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'obligation de formation afin de bénéficier d'un socle commun d'information sur les différentes solutions existantes.

Les solutions et leur contenu présenté sont non exhaustives et définissent un cadre général.

La cartographie permet aux acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'identifier les solutions présentes sur leur territoire.



Il s'agit également de partager avec l'ensemble des acteurs concernés par l'obligation de formation au sein de la Région, le contenu et les critères d'accès de chaque solution.

Les solutions présentées pourront être **enrichies** par les différents acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Modalités de diffusion et de mise à jour :

Cette cartographie est téléchargeable sur le site du CARIF-OREF de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Page/obligation-de-formation>

Elle peut être diffusée aux acteurs de l'accompagnement des jeunes, pour outiller au quotidien leur pratique professionnelle et diffuser l'information sur les solutions disponibles.

La cartographie peut aussi être diffusée auprès des jeunes et de leur parents, pour repérer les interlocuteurs à mobiliser selon leurs besoins.

Une mise à jour sera réalisée en partenariat avec les têtes de réseaux début septembre et début décembre 2022 pour intégrer les nouveautés et changements d'interlocuteurs.

Vous avez une modification à proposer ?

Vous pouvez envoyer un mail à philippe.sirio@afpa.fr et laure.piana@afpa.fr pour qu'elle soit intégrée lors de la prochaine mise à jour.

Vous trouverez dans ce document :

- **Une description de chaque solution** présentant notamment les critères d'accès, le contenu de la solution et parfois les coordonnées du porteur de la solution ;
- **Une cartographie des solutions** organisée autour de 5 thématiques :
 - Solutions d'accompagnement des jeunes ;
 - Solutions pour l'engagement des jeunes ;
 - Solutions de formation initiale et continue des jeunes ;
 - Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
 - Solutions locales pour les jeunes.
- **La liste :**
 - Des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation ;
 - Des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage ;
 - De la coordinatrice régionale et des responsables de La Promo 16-18 de l'Afpa ;
 - Des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes
 - Des GEIQ en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Des Ecoles de la 2e Chance (E2C) en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - De l'EPIDE de la Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Des différents établissements d'accueil des structures de retour à l'école ;
 - Des écoles de Production
 - Des Unités éducatives d'activités de jour en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Des Chantiers éducatifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Des porteurs de projet dans le cadre du Plan Investissement Compétences ;
- **Des liens vers différentes cartographies et sites** procurant les coordonnées des porteurs de projets ou des structures concernées par la solution.

Rappel du contexte et des enjeux de la réforme

La réforme de l'obligation de formation des 16-18 ans répond à 2 enjeux prioritaires :

- **Cibler un public de jeunes devenu prioritaire** et proposer des dispositifs de remédiation, obligeant ainsi à développer une **offre adaptée et innovante**, élaborée de façon collective ;
- **Développer les compétences du jeune, sous des modalités diverses et souples** pouvant combiner formation, emploi et engagement au sein de formations soumises à une évaluation leur permettant d'être homologuées et/ou labellisées.



Les changements opérationnels induits par l'obligation de formation

1 Un public cible élargi

Contrairement au décrochage scolaire, l'obligation de formation concerne tous les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation (NEET). Les jeunes diplômés de moins de 18 ans sont notamment concernés et nécessitent de mettre en place des modalités de repérage adaptées. Des évolutions du SIEI permettent de prendre en compte ces nouveaux jeunes dans les listes.

2 Un rôle central pour les PSAD

La PSAD est la cheville ouvrière du dispositif, son rôle est renforcé avec une adaptation du processus d'attribution et du suivi des jeunes.

3 Une responsabilité nouvelle pour les missions locales

Les missions locales sont chargées du contrôle du respect de l'obligation de formation par les jeunes concernés. En cas de non respect et dans le cadre détaillé au chapitre 4 de l'instruction, les missions locales doivent transmettre les informations concernant le jeune au Conseil départemental.

Le contenu de l'obligation de formation



Un objectif prioritaire

Rompre le cercle de la pauvreté en proposant à chacun des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. L'obligation de formation est une mesure phare de la stratégie de lutte contre la pauvreté.



Un public cible

Tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire mais également les jeunes diplômés sans emploi y compris les jeunes en situation de handicap, les jeunes suivis sous protection judiciaire ou détenus et les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.



Une définition

Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.



Une obligation

Il s'agit à la fois d'une obligation pour le jeune et sa famille, qui fera l'objet d'une information au Conseil départemental en cas de non respect et d'une obligation de moyens pour les services de l'Etat qui doivent pouvoir proposer à chaque jeune une solution en accord avec son projet.



Une mise en œuvre partenariale

L'obligation de formation repose sur un cercle d'acteurs clés qui se compose des services de l'Etat (DREETS et Rectorat), des missions locales et des collectivités (Conseil Régional et Départemental). Opérationnellement, tous les partenaires des PSAD sont également impliqués dans la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Cette cartographie présente les principales solutions proposées aux jeunes et mobilisables dans le cadre de l'obligation de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, cette liste est non exhaustive et pourra être alimentée au fil de l'eau.

Ces solutions doivent permettre au jeune de remplir son OF en s'orientant selon sa situation, ses besoins et son projet vers une solution adaptée.





<u>Obligation de formation - PSAD</u>	10
<u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u>	11
<u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u>	17
<u>Contrat engagement jeune - CEJ</u>	23
<u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u>	24
<u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA</u>	27
<u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE</u>	28
<u>Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ</u>	29
<u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS</u>	30
<u>Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire</u>	33
<u>Promo 16 – 18</u>	39
<u>Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes -PAEJ</u>	41
<u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ</u>	45
<u>Mobilité inclusive</u>	46
<u>Accès au numérique</u>	48

Obligation de formation / PSAD

Description générale

L'instance de coordination locale est la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) dont l'action est mise en œuvre, sous l'autorité des Régions dans le cadre du service public régional de l'orientation (SPRO). Son pilotage est assuré par la direction du centre d'information et d'orientation (CIO), au sein du réseau Formation Qualification Emploi (Foquale), et la direction de la mission locale compétentes sur le périmètre géographique couvert par la PSAD, en lien étroit avec les autorités académiques, le commissaire à la lutte contre la pauvreté, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires mobilisés sur le territoire. Elle rassemble les services de l'État, les missions locales et les personnes désignées par la Région pour le traitement des jeunes décrocheurs.

Le rôle de la PSAD se voit renforcé par la mise en œuvre de l'obligation de formation. Ce mode d'organisation partenarial vise à répondre aux enjeux de l'obligation de formation tout en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire des acteurs traitant actuellement les situations des jeunes en situation de décrochage scolaire.

La prise en charge des jeunes ne respectant pas leur obligation de formation, qui sont pour la majorité des jeunes identifiés comme décrocheurs scolaires, exige la mobilisation de tous les partenaires locaux représentés dans les PSAD (CIO, réseaux Foquale, missions locales, Service civique, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Écoles de la 2e chance (E2C), établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide), service militaire volontaire (SMV), centres de formation d'apprentis (CFA), entreprises, y compris entreprises adaptées, réseau Information Jeunesse, professionnels et associations spécialisés dans l'orientation et le suivi des jeunes en situation de handicap, etc.) y compris les collectivités territoriales en particulier les Régions (actions et stages de formation) afin qu'ils puissent prendre en compte le public âgé de 16 à 18 ans dans leur offre de formation.

Des réunions régulières des PSAD ou de leurs comités techniques opérationnels (au minimum une par mois) permettent l'examen des dossiers de ces jeunes afin de leur proposer le plus rapidement possible un parcours de formation et d'insertion.

Plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo41/MENE2027186J.htm>

Liste des référents PSAD (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/6)

← Table des matières

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Alpes de Haute Provence	Anne-Claude MACE	anne-claude.mace@missionlocale04.org	04 92 33 21 10
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Digne Les Bains	Virginie POMMIER Gilles BREMONT	ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr	04 86 89 40 60
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Manosque	Denis DAL-BO	ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr	04 92 72 11 37

Département des Hautes-Alpes (05) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	GIP Mission Jeunes 05	Yvelise REVOUX	yvelise.revoux@mlj05.org	04 92 53 00 05
Centre d'Information et d'Orientation	Annexe d'Etat Briançon	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr	04 92 25 47 30
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Gap	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr	04 92 51 16 08

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2/6)

Table des matières

Département des Alpes-Maritimes (06) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Antipolis	Joëlle CARRARA	j.carrara@mlantipolis.com	04 92 91 79 84
Mission locale	Pays de Lérins	Yves RAYBAUD	direction@ml-cannespaysdelerins.org	04 93 48 94 04
Mission locale	Pays de Grasse	Sylvie GILQUIN	sylvie.montfrin@mlpg.org	06 17 25 19 71
Mission locale	ML Communautaire - Objectif Jeunes Nice Côte d'Azur	Jean François BEX	s.haydadi@mlnice-paca.org	06 35 21 50 30
Mission locale	Est 06 (Menton)	Vanessa VIVIER	mlest06.vanessa@orange.fr	04.92.10.19.15
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Antibes	Isabelle ORSINI	cio.antibes@ac-nice.fr	04 93 33 46 01
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Cannes	Sandra, GHIRARDI	cio.cannes@ac-nice.fr	04 93 43 78 33
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Grasse	Carole CARATINI	cio.grasse@ac-nice.fr	04 93 36 47 17
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Menton	Evangelia ROUMEAS	cio.menton@ac-nice.fr	04 93 35 80 14
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Nice	Danièle BOUSQUET-CHARTAUD	cio.nice.centre@ac-nice.fr	04 93 88 84 10

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (3/6)

Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	DELTA	Delphine LAUZET	antennetarascon@mldelta.fr	06 36 12 17 28
Mission locale	Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Heike VUOLA	contact@missionlocaleaubagne.org	06 67 69 58 09
Mission locale	EST Etang de Berre	Carine AZAMBERTI	cazamberti@missionlocale-eeb.org	04 42 77 53 53
Mission locale	Canton de La Ciotat	Yannis PANASSIÉ	ypanassie@ml-laciotat.asso.fr	06 18 23 55 65
Mission locale	Marseille	Pascale MORGANTI - CISP	p.morganti@mlmarseille.org	07 78 81 62 45
Mission locale	Pays d'Aix	Christine DI PASQUALE	christine.di-pasquale@ml-pa.org	667599687
Mission locale	Pays d'Aix	Benjamin GENTY	benjamin.genty@ml-pa.org	07.64.80.51.74
Mission locale	Pays de Martigues – Côte Bleue	Corinne CANONGE	corinne.canonge@mlpaysdemartiguescotebleue.org	04 42 49 05 14 07 89 85 07 15
Mission locale	Pays Salonais	Julien DUMONTIER	j.dumontier@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Centre d'Information et d'Orientation	Aix en Provence	Paul COURAU	ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr	04 42 26 35 63
Centre d'Information et d'Orientation	Arles	Brigitte LEAUTHIER	ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr	04 90 96 13 62
Centre d'Information et d'Orientation	Aubagne Ciotat	Elisabeth RICHARD	ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr	04 42 70 37 58
Centre d'Information et d'Orientation	Gardanne	Habib HADDAB	ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr	04 42 12 61 86
Centre d'Information et d'Orientation	Istres	Sophie DUCLOS-PAGE	ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr	04 42 55 38 18
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Belle de Mai	Nathalie RAPHAEL	ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr	04 91 50 19 54
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Centre	Muriel KALDY	ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr	04 91 79 10 20
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Est	Patricia BARTIER	Ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr	04 91 54 46 46
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille La Viste	Gilbert OHANIAN	Ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr	04 91 09 06 95

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (4/6)

Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) / Suite

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Centre d'Information et d'Orientation	Martigues	Béatrice VAN-DEUREN	ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr	04 42 80 02 00
Mission locale	OUEST Provence	Danielle ROBERT	danielle.robert@mlouestprovence.fr	04 42 48 02 68
Mission locale	Pays Salonais	Clémence SODACHANH	clemence.sodachanh@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Centre d'Information et d'Orientation	Salon-de-Provence	Nadège LEMARCHAND	ce.cio.salon-de-provence@ac-aix-marseille.fr	04 90 44 79 33
Centre d'Information et d'Orientation	Vitrolles	Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL	ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr	04 42 79 72 38

Département du Var (83)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Coudon au Gapeau	Michel YVON	m.yvon@mlcoudongapeau.org	04 94 21 15 15
Mission locale	Corail	Sandra JIREAU	s.jireau@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Corail	Frédéric MINISCALCO	f.miniscalco@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Dracénie cœur du Var	Frédéric PETITJEAN	f.petitjean@ml-dcv.org	04 94 50 97 00 07 57 43 93 81
Mission locale	Golfe de St TROPEZ	Stéphane PEYNE	direction@mlgolfedesainttropez.fr	04 94 54 62 52
Mission locale	MIAJ La Seyne	Martine COSTANZA	m.costanza@mlmiaj.fr	04 94 10 21 82 06 62 14 61 75
Mission locale	OUEST Haut Var	Anne BERARD	a.berard@missionlocale-ohv.fr	04 94 59 03 40

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (5/6)

← Table des matières

Département du Var (83) /Suite

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Jeunes Toulonnais	Barbara SOMBRET	b.sombret@mljt.fr	
Centre d'Information et d'Orientation	Brignoles	Virginie GARDAREIN	cio.brignoles@ac-nice.fr	04 94 69 08 55
Centre d'Information et d'Orientation	Draguignan	Christine KLIS	cio.draguignan@ac-nice.fr	04 94 68 19 52
Centre d'Information et d'Orientation	Fréjus	Dominique LESYAK-HOFF	cio.frejus@ac-nice.fr	04 94 19 52 40
Centre d'Information et d'Orientation	Hyères	Pascal SABATIER	cio.hyeres@ac-nice.fr	04 94 65 34 37
Centre d'Information et d'Orientation	La Seyne-sur-Mer	Samuel LACCHIA	cio.laseyne@ac-nice.fr	04 94 10 87 86
Centre d'Information et d'Orientation	Toulon	Jean-Claude RINALDI	cio.toulon@ac-nice.fr	04 94 89 93 94
Centre d'Information et d'Orientation	Fréjus	Dominique LESYAK-HOFF	cio.frejus@ac-nice.fr	04 94 19 52 40
Centre d'Information et d'Orientation	Hyères	Pascal SABATIER	cio.hyeres@ac-nice.fr	04 94 65 34 37
Centre d'Information et d'Orientation	La Seyne-sur-Mer	Samuel LACCHIA	cio.laseyne@ac-nice.fr	04 94 10 87 86
Centre d'Information et d'Orientation	Toulon	Jean-Claude RINALDI	cio.toulon@ac-nice.fr	04 94 89 93 94

Liste des référents PSAD au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (6/6)

Table des matières

Département du Vaucluse (84)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Jeunes Grand Avignon	Fousia LAGOUNE (PSAD) Marion DI CRISTOFANO (PSAD renouvelée)	fousialagoune@missionlocale-avignon.asso.fr mariondicristofano@missionlocale-avignon.asso.fr	04 90 81 13 06 04 90 81 13 30
Mission locale	Comtat Venaissin	Ludivine AMRHEIN	ludivine.a@milocv84.fr	04 90 60 25 80
Mission locale	Haut Vaucluse	Céline GOLLING	celine.golling@mlhv.com	06 72 78 59 46
Mission locale	Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse	Joël PEREZ	mllub.joel@orange.fr	06 74 47 31 16
Centre d'Information et d'Orientation	Avignon	Coralie HUGUET	ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr	04 90 86 25 77
Centre d'Information et d'Orientation	Haut Vaucluse	Nathalie GABRIEL	ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr	04 90 63 20 62
Centre d'Information et d'Orientation	Cavaillon	Marie DELVIGNE	ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr	04 32 50 06 20

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/6)

Table des matières

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Alpes de Haute Provence	Anne-Claude MACE	anne-claude.mace@missionlocale04.org	04 92 33 21 10
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Digne Les Bains	Virginie POMMIER Gilles BREMONT	ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr	04 86 89 40 60
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Manosque	Denis DAL-BO	ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr	04 92 72 11 37

Département des Hautes-Alpes (05) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	GIP Mission Jeunes 05	Yvelise REVOUX	yvelise.revoux@mlj05.org	04 92 53 00 05
Centre d'Information et d'Orientation	Annexe d'Etat Briançon	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr	04 92 25 47 30
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Gap	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr	04 92 51 16 08

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2/6)

Table des matières

Département des Alpes-Maritimes (06) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Antipolis	Joëlle CARRARA	j.carrara@mlantipolis.com	04 92 91 79 81
Mission locale	ML Communautaire - Objectif Jeunes Nice Côte d'Azur	Maxine ARASZKIEWIEZ	m.araszkievyez@mlnice-paca.org	06 35 21 50 30
Mission locale	Pays de Lérins	Emmanuelle PEUDON	epeudon@ml-cannespaysdelerins.org	04 93 48 94 04
Mission locale	Pays de Grasse	Sylvie GILQUIN	sylvie.montfrin@mlpg.org	06 17 25 19 71
Mission locale	EST 06 (Menton)	Aurélie SEGANTINI	mlest06.aurelie@orange.fr	04.92.10.19.15
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Antibes	Isabelle ORSINI	cio.antibes@ac-nice.fr	04 93 33 46 01
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Cannes	Sandra GHIRARDI	cio.cannes@ac-nice.fr	04 93 43 78 33
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Grasse	Carole CARATINI	cio.grasse@ac-nice.fr	04 93 36 47 17
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Menton	Evangelia ROUMEAS	cio.menton@ac-nice.fr	04 93 35 80 14
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Nice	Danièle BOUSQUET- CHARTAUD	cio.nice.centre@ac-nice.fr	04 93 88 84 10

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (3/6)

Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	DELTA	Bahtia BENSAID	bahtia.bensaid@mldelta.fr	06 36 12 17 28
Mission locale	Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Nathalie ZEMET	contact@missionlocaleaubagne.org	06 85 19 14 04
Mission locale	EST Etang de Berre	Hassane DRIF	direction@missionlocale-eeb.org	04 42 74 94 42
Mission locale	Canton de La Ciotat	Nathalie BOISSERY	nboissery@ml-laciotat.asso.fr	07 75 20 81 27
Mission locale	Marseille	Annie PIAZZA	a.piazza@mlmarseille.org	07 64 24 07 61
Mission locale	Marseille	Agnès RIGAT	a.rigat@mlmarseille.org	06 24 09 07 35
Mission locale	Pays d'Aix	Kader CHELIGHEM	chelighem@ml-pa.org	06 20 64 62 55
Centre d'Information et d'Orientation	Aix en Provence	Paul COURAU	ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr	04 42 26 35 63
Centre d'Information et d'Orientation	Arles	Brigitte LEAUTHIER	ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr	04 90 96 13 62
Centre d'Information et d'Orientation	Aubagne Ciotat	Elisabeth RICHARD	ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr	04 42 70 37 58
Centre d'Information et d'Orientation	Gardanne	Habib HADDAB	ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr	04 42 12 61 86
Centre d'Information et d'Orientation	Istres	Sophie DUCLOS-PAGE	ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr	04 42 55 38 18
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Belle de Mai	Nathalie RAPHAEL	ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr	04 91 50 19 54
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Centre	Muriel KALDY	ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr	04 91 79 10 20
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Est	Patricia BARTIER	Ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr	04 91 54 46 46
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille La Viste	Gilbert OHANIAN	Ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr	04 91 09 06 95

Liste des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (4/6)

← Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) / Suite

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Centre d'Information et d'Orientation	Martigues	Béatrice VAN-DEUREN	ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr	04 42 80 02 00
Mission locale	Ouest Provence	Laura GERMANOS	laura.germanos@mlouestprovence.fr	04 42 48 02 68
Mission locale	Pays de Martigues -Côte Bleue	Sandrine AGNIEL	sandrine.agniel@mlpaysdemartiguescotebleue.org	04 42 49 05 14 07 89 85 07 15
Mission locale	Pays Salonais	Julien DUMONTIER	j.dumontier@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Centre d'Information et d'Orientation	Vitrolles	Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL	ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr	04 42 79 72 38

Liste des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (5/6)

Table des matières

Département du Var (83)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Coudon au Gapeau	Michel YVON	m.yvon@mlcoudongapeau.org	04 94 21 15 15
Mission locale	Corail	Sandra JIREAU	s.jireau@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Dracénie cœur du Var	Frédéric PETITJEAN	f.petitjean@ml-dcv.org	04 94 50 97 00 07 57 43 93 81
Mission locale	Est Var	Anthony DAVID	missionlocale@ml-estvar.asso.fr	04 94 17 63 63
Mission locale	Golfe de St-Tropez	Stéphane PEYNE	direction@mlgolfedesainttropez.fr	04 94 54 62 52
Mission locale	MIAJ La Seyne	Martine COSTANZA	m.costanza@mlmiaj.fr	04 94 10 21 82 06 62 14 61 75
Mission locale	Ouest Haut Var	Anne BERARD	a.berard@missionlocale-ohv.fr	04 94 59 03 40
Mission locale	Jeunes Toulonnais	Thierry LESCURE	t.lescure@mljt.fr	
Centre d'Information et d'Orientation	Fréjus	Dominique LESYAK-HOFF	cio.frejus@ac-nice.fr	04 94 19 52 40
Centre d'Information et d'Orientation	Hyères	Pascal SABATIER	cio.hyeres@ac-nice.fr	04 94 65 34 37
Centre d'Information et d'Orientation	La Seyne-sur-Mer	Samuel LACCHIA	cio.laseyne@ac-nice.fr	04 94 10 87 86
Centre d'Information et d'Orientation	Toulon	Jean-Claude RINALDI	cio.toulon@ac-nice.fr	04 94 89 93 94
Centre d'Information et d'Orientation	Brignoles	Virginie GARDAREIN	cio.brignoles@ac-nice.fr	04 94 69 08 55
Centre d'Information et d'Orientation	Draguignan	Christine KLIS	cio.draguignan@ac-nice.fr	04 94 68 19 52

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centre d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (6/6)

← Table des matières

Département du Vaucluse (84)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	Email	Téléphone
Mission locale	Jeunes Grand Avignon	Hassan MIMUN	hassanmimun@missionlocale-avignon-asso.fr	
Mission locale	Comtat Venaissin	Ludivine AMRHEIN	ludivine.a@milocv84.fr	04 90 60 25 80
Mission locale	Haut Vaucluse	Sébastien CHARRASSE	sebastien.charrasse@mlhv.com	
Mission locale	Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse	Laurence LEIVA	laurence.leiva@mlluberon.fr	
Centre d'Information et d'Orientation	Avignon	Coralie HUGUET	ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr	04 90 86 25 77
Centre d'Information et d'Orientation	Haut Vaucluse	Nathalie GABRIEL	ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr	04 90 63 20 62
Centre d'Information et d'Orientation	Cavaillon	Marie DELVIGNE	ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr	04 32 50 06 20

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Contrat d'engagement Jeunes - CEJ

Description générale

Le Contrat d'Engagement Jeune est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer jusqu'à 12 mois* (exceptionnellement 18 mois) en fonction du profil du jeune. Il est accessible aux jeunes qui ont entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études ou aux jeunes en situation d'emploi précaire qui présentent un risque d'exclusion durable du marché du travail.

Le Contrat d'Engagement Jeune comporte un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui le suit tout au long du parcours. Le contrat donne accès à un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine minimum composé de différents types d'activités. Elles peuvent être collectives, individuelles ou en autonomie encadrée. Elles peuvent donner accès à de stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers et toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution.

Le jeune a accès à une application numérique pour suivre l'évolution de son parcours et peut bénéficier d'une allocation jusqu'à 500 € par mois pour les majeurs et jusqu'à 200 € par mois pour les mineurs (en fonction de ses ressources et soumise au respect des engagements du contrat).

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans NEET /ou en emplois précaires (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) • Qualification : pas de niveau de qualification exigé. <p>Allocation : jusqu'à 500€/mois pour les majeurs et 200 euros pour les mineurs</p> <p>Durée : jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & collectif et en autonomie encadrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat engagement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi individuel dans le parcours / emploi Bilan d'étape

- **Porteur** : Missions locales et Pôle emploi
- **Plus d'informations** :
 - Voir annuaire des référents missions locales pages suivantes
 - Toutes les agences Pôle emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mettent en œuvre le Contrat d'engagement jeunes

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1/3)

← Table des matières

Département des Alpes de Haute Provence (04) :

Mission locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Alpes de Haute-Provence	Anne-Claude MACE	15 rue Henri Merle 04600 Château-Arnoux / Saint-Auban	04 92 33 21 10		anne-claude.mace@missionlocale04.org

Département des Hautes Alpes (05) :

Mission locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Jeunes Hautes-Alpes	Estelle VUILLERME	1 cours du vieux moulin CS 60004 05010 Gap Cedex	06 58 55 92 48 04 92 53 00 05		estelle.vuillerm@mlj05.org

Département Alpes- Maritimes (06) :

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Antipolis (Antibes)	Michelle DO	Nova Antipolis proxima Bât A 2067 Chemin Saint-Claude 06600 Antibes	04 92 91 79 86		m.do@mlantipolis.com
Cannes Pays de Lérins	Valérie GABRIEL	4, rue des Frères Manina Immeuble le Concorde 06150 Cannes La Bocca	06 61 65 67 01		vgabriel@ml-cannespaysdelerins.org
Pays de Grasse	Laure ACCHIARDI	16 Chemin de Camperousse "Les Cyclades" Bât E – Rez-de-chaussée 06130 Grasse	06 60 59 14 37	04 97 05 00 00	laure.acchiardi@mlpg.org
Nice Côte-D'Azur	Raphaëlle MASSE	Immeuble Le Grand Central - 16 Avenue Thiers - BP 51175 06003 Nice Cedex 1			
Est 06 (Menton)	SEGANTINI Aurélie	67 Avenue Cernuschi 06500 Menton	06 79 45 93 83	04 92 10 19 15	mlest06.aurelie@orange.fr

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2/3)

Table des matières

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Delta (Arles)	Julien NAVARRO Thomas LEPELTIER-BOLLA	12 rue Charlie Chaplin Les bureaux de Fourchon 13200 Arles	06.46.09.53.19 06.18.42.37.59		jnavarro@mldelta.fr tlepeltierbolla@mldelta.fr
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Sophie MEZOUAR	La Boussole 80, avenue des sœurs Gastine 13400 Aubagne		04 42 62 83 30	smezouar@missionlocaleaubagne.org
Est Etang de Berre	Ouassila BENALI	11, Boulevard Victor Hugo 13130 Berre l'Etang	04.42.34.88.36.	04 42 34 88 36	obenali@missionlocale-eeb.org
Canton de la Ciotat	Yannis PANASSIE Marie CELLARD	241 avenue Fernand Gassion 13600 La Ciotat	06 18 23 55 65 06 19 51 35 14	04 42 08 80 50	ypanassie@ml-laciotat.asso.fr mcellard@ml-laciotat.asso.fr
Marseille	Daniel WEHRLE	23 rue Vacon 13001 Marseille	06.13.64.38.61		d.wehrle@mlmarseille.org
Pays d'Aix	Magali SPANOCCHI Fanny PIROZZELLI	14 Rue Charloun Rieu 13090 Aix-en-Provence	06.29.55.09.00 07 64 70 70 29		magali.spanocchi@ml-pa.org fanny.pirozzelli@ml-pa.org
Pays de Martigues - Côte Bleue	Corinne CANONGE Cathy VAXES	Maison de la Formation et de la Jeunesse 5 quai de la Poterne, Quartier de L'île 13500 Martigues	07 89 85 07 15 06 11 74 84 65	04 42 49 05 14	corinne.canonge@mlpaysdemartiguescotebleue.org cathy.vaxes@mlpaysdemartiguescotebleue.org
Pays Salonais	Clémence SODACHANH Jérémy DAOUST	50 rue Saint-Lazare 13300 Salon de Provence	07 68 21 72 94 07 68 51 74 79	04 90 56 28 21 04 90 57 37 13	clemence.sodachanh@ml-salon.fr jeremy.daoust@ml-salon.fr
Ouest-Provence	Dany GOLL	Mission Locale Ouest Provence 3 Impasse du Rouquier 13800 Istres		04 42 41 16 80	dany.goll@mlouestprovence.fr

Liste des référents Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (3/3)

Table des matières

Département du Var (83) :

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Coupon au Gapeau (La Garde)	Alexandra ROMAND Michel YVON	174 rue Marc Delage 83130 La Garde	06 07 14 00 06 06 47 55 77 74	04 94 21 15 15	a.romand@mlcoudongapeau.org m.yvon@mlcoudongapeau.org
Dracénie Centre Var	Frédéric PETITJEAN	Maison de l'économie et de l'emploi, 105 place du 7ème Bataillon des chasseurs alpins - 2 ^{ème} étage- espace Chabran 83300 Draguignan	06 40 42 37 33		f.petitjean@ml-dcv.org
Est Var (Fréjus)	David FIRMIN Marylin WUJ	1196 Bd de la mer 83600 Fréjus	04 94 17 63 53 04 94 17 63 62	04 94 17 63 63	missionlocale@ml-estvar.asso.fr
Corail (Hyères)	Sandra JIREAU	Immeuble le Palatin, 1 ^{er} étage 4 rue Georges Simenon 83400 Hyères	06 01 72 74 28	04 94 12 60 40	s.jireau@missionlocalecorail.com
Golfe de Saint-Tropez	Jane DECOTTE	Centre Agora, 8 avenue Sigismond Coulet 83310 Cogolin	04 94 54 62 52		j.decotte@mlgolfedesainttropez.fr
MIAJ la Seyne	Marie-Pierre RASTELL	355 Avenue d'Estienne d'Orves 83500 La Seyne	07 50 70 14 45	04 94 10 21 82	miaj@mlmiaj.fr
Ouest Haut Var (Brignoles)	Dalila BENCHEIKH	Quartier le Plan 83170 Brignoles			d.bencheikh@missionlocale-ohv.fr
Jeunes Toulonnais	Yanne OSSEMOND	19 place Saint Cyprien Quartier de la Visitation 83000 Toulon	07 88 31 45 57	04 94 18 97 43	y.ossemond@mljt.fr

Département du Vaucluse (84) :

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Tel / Fax	Mails Référents(es) CEJ
Jeunes Grand Avignon	Laure DELLE PIANE	Immeuble Le Vinci 2, Place Alexandre Farnèse 84000 Avignon	04 90 81 13 20		lauredellepiane@missionlocale-avignon.asso.fr
Comtat Venaissin (Carpentras)	Marie-Hélène PELLIZZARI	42, rue Vigne 84200 Carpentras	06 40 17 79 16 04 90 60 25 80		mhelene.p@milocv84.fr
Haut Vaucluse (Valréas)	Marjorie DESCOUR	45 cours Victor Hugo 84600 Valréas	04 90 11 06 30 06 99 91 53 54		marjorie.descour@mlhv.com
Lubéron Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse	Christine MOTHIE	Résidence le Belvédère – Rue de Croze 84120 Pertuis	04 90 78 29 32 06 38 86 97 15		christine.mothie@mlluberon.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA

Description générale

Le PACEA est le parcours d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle, formalisé par un contrat d'engagements entre le jeune et la mission locale. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement : accompagnement collectif, individuel, mise en situation professionnelle, accompagnement par un partenaire, période de formation professionnelle et toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi ou à développer une expérience citoyenne. Il est mis en œuvre par les missions locales et permet la construction des parcours des jeunes selon leur besoin, avec l'aide du diagnostic préalable sur la situation du jeune réalisé par la mission locale.

Le conseiller de la mission locale et le jeune définissent ensemble les objectifs à atteindre dans la construction du parcours, les actions à mettre en place ainsi que la durée estimée pour les réaliser.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : En fonction de la situation et des besoins du jeune, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé.</p> <p>Durée : 2 ans maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic / Bilan des compétences • Signature d'un contrat d'accompagnement • Formation • Stages / Immersion professionnelle • Aide à la recherche d'emploi • Aide à la mobilité • Accompagnement social • Exercice de la citoyenneté • Suivi dans le parcours / emploi • Bilan d'étape

- **Porteur** : Missions locales
- **Plus d'informations** : voir pages suivantes

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE

Description générale

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) est élaboré lors de l'inscription du demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi et au plus tard dans les quinze jours qui suivent. Il s'agit d'un document important dans la mesure où il précise le parcours de retour à l'emploi du demandeur d'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Allocation d'aide au retour à l'emploi sous conditions

Durée : 12 à 18 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Pôle emploi

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ

Description générale

Ce dispositif propose à chaque participant de :

- Construire un argumentaire en fonction de son ou ses objectifs d'emploi à partir de ses points forts.
- Prospecter des entreprises pour saisir les opportunités d'emploi.
- S'approprier les méthodes et outils d'accès au marché caché (ciblage, démarches d'enquête auprès des entreprises sur les métiers et les modes de recrutement, téléphone, CV, entretiens d'embauche...).

Pour bénéficier de cet accompagnement en plus d'être âgé de moins de 26 ans, la personne doit également :

- Avoir un projet précis, réaliste et réalisable
- Être motivé(e)s et disponibles pour rechercher activement un emploi

Les moyens suivants sont mis à disposition :

- Services de Pôle emploi (accès aux offres d'emploi, information sur les forums emploi et sur les recrutements en nombre...) et informations sur le tissu économique local.
- Conseiller dédié mettant en œuvre des méthodes d'accompagnement qui ont fait leurs preuves : techniques de recherche d'emploi, périodes d'immersion en entreprise, évaluations, regroupements pour le suivi des démarches emploi, simulations d'entretiens, préparation à l'entrée dans l'emploi...

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : moins de 26 ans* inscrit à Pôle emploi
- **Qualification** : Aucune
- **Statut** : demandeur d'emploi

Allocation : oui

Durée : 3 ou 6 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Pôle Emploi
- **Plus d'information** : <https://www.pole-emploi.fr/region/provence-alpes-cote-d-azur/candidat-1/services-et-conseils/accompagnement-intensif-des-jeun.html>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (1/9)

Description générale

Au-delà des actions menées dans le domaine de la prévention notamment en appui des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) en EPLE, les personnels de la MLDS développent au sein des réseaux FOQUALE une activité de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Ils contribuent à l'élaboration des bilans de positionnement et collaborent à la mise en place et au suivi des actions de formation et des parcours individualisés en lien avec les établissements d'accueil. Ils participent, en relation avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes les mieux adaptés. Ils permettent de clarifier l'offre de formation et de services auxquels les jeunes peuvent accéder. Ils sont en mesure de proposer des solutions dans le cadre des réseaux FOQUALE.

Dans le domaine de la remédiation, les principales actions mises en place sous statut scolaire sont :

- Actions d'information et d'orientation vers des dispositifs de formation partenaires ;
- Actions de remise à niveau et de remobilisation ;
- Actions de préparation à l'examen pour des jeunes ayant échoué aux bacs généraux, technologiques ou professionnels ;
- Modules « SAS » et « passerelles » vers l'apprentissage, prépa-apprentissage ;
- Modules d'accueil, d'accompagnement et de soutien en « français-langues étrangères » pour les jeunes « nouvellement arrivés en France ».

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 ans • Qualification : Être scolarisé • Statut : Scolaire <p>Allocation : Non, sous statut scolaire</p> <p>Durée : Dépend de l'accompagnement</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan de positionnement
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Volume** : 41 structures pour Aix Marseille - 42 pour l'Académie de Nice
- **Porteur** : Rectorat Académie de Nice - Rectorat Académie d'Aix Marseille
- **Plus d'informations** : voir les pages suivantes

Académie de Nice : <https://www.ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-121781>

Académie d'Aix Marseille : <http://www.ac-aix-marseille.fr/cid79674/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire.html>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (2/9)

Au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et plus précisément au sein de l'académie de Nice et de l'académie d'Aix Marseille sont présentes les actions suivantes dans la cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :

Action d'information et de sensibilisation – AIS

Cette action permet un accueil rapide et personnalisé du jeune pour un accompagnement individualisé dans les activités qui lui seront proposées.

Activités qui reposent essentiellement sur la construction du projet professionnel afin de reprendre une formation diplômante ou certifiante en s'appuyant sur des stages en entreprise. Activités autour de l'orientation et de la connaissance de soi. Il est aussi proposé un positionnement et un plan de remise à niveau.

Ce sont essentiellement des parcours individualisés proposés plus particulièrement à des jeunes qui ne veulent plus entendre parler de l'école afin de les réconcilier et de leur donner envie d'intégrer une formation.

Dans l'académie de Nice, il existe en complément de l'AIS classique le dispositif « AIS renforcé ». En plus du contenu de l'AIS classique, l'AIS renforcé comporte un module Connaissance de soi-Compétences sociales-Projet professionnel, un module Culture numérique, un projet transversal, qui donne envie aux élèves de s'investir et aborde les connaissances et compétences fondamentales par la pédagogie du détour.

Outre ces éléments imposés, l'AIS renforcé pourra faire l'objet d'un petit complément de financement, le total n'excédant pas 150 heures ou leur équivalent en prestations de service, selon les projets.

Action de remobilisation et de remise à niveau – ARRN

Avec un principe d'entrée et de sortie permanentes, les élèves sont regroupés pour une remise à niveau, une préparation active de l'orientation et une découverte en milieu professionnel.

Des entretiens individuels régulent les parcours personnalisés.

Cette action peut prendre différentes formes en s'appuyant sur la pédagogie du détour, selon le groupe d'apprenants et leurs besoins.

Action de préparation à l'examen - APE

L'action porte spécifiquement sur un public qui actuellement échappe aux actions déjà mises en place.

Ce sont des élèves qui ont échoué à leur examen et qui souhaitent un accompagnement « sur mesure » pour valider les matières manquantes.

Comme les autres activités les différentes actions mises en place sur tout le territoire s'adaptent aux besoins des publics et prend en compte la diversité du territoire.

Il peut être fait appel à des activités qui permettront à l'élève de prendre confiance en lui, de maîtriser son appréhension de la passation de l'examen.

Le but de l'action est d'inscrire le passage du diplôme comme une simple étape dans un parcours de formation et dans un projet de vie.

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (3/9)

Le Dispositif d'Accompagnement vers la Qualification (DAQ)

Le DAQ vise à dynamiser et remotiver le jeune sans solution de formation. Il s'attache à révéler et développer ses compétences sociales et civiques, consolider ses savoirs et ses savoir-faire, et lui donner ainsi les clés de l'accès à une Qualification ou un Diplôme.

Le DAQ est une action conjoncturelle qui vise à dynamiser et remotiver le jeune sans solution de formation. Il s'attache à révéler et développer ses compétences sociales et civiques, consolider ses savoirs et ses savoir-faire, et lui donner ainsi les clés de l'accès à une Qualification ou un Diplôme.

Il est contractualisé chaque année en fonction des besoins recensés. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé par un formateur en lien avec l'ensemble des partenaires impliqués.

Le dispositif est organisé en quatre pôles (Accueil et positionnement, pôle scolaire, pôle professionnel et pôle transversal) qui permet à chacun de définir ou redéfinir son projet grâce à un itinéraire adapté à ses besoins. Les jeunes auront accès, selon les pôles, à des enseignements scolaires, des expériences professionnelles ou des ateliers pédagogiques.

Le pôle EANA vise à favoriser l'intégration des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés dans une poursuite d'études à la fin de l'année scolaire ou en cours d'année en leur apportant les premiers repères sociaux, scolaires et professionnels par un accompagnement adapté. L'apprentissage de la langue française y est l'un des enjeux majeurs.

La sécurisation des parcours

La sécurisation des parcours est un dispositif de tutorat permettant la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale à l'entrée et à l'issue du collège. Les jeunes seront accompagnés sur plusieurs années, l'évaluation des effets produits se fera au cours du suivi.

Les micro-lycées

Le micro lycée s'inscrit dans les « Structures de Retour à l'École », il permet à des jeunes déscolarisés de revenir en formation pour préparer un diplôme (baccalauréats général, technologique, professionnel). Cette structure s'adapte aux besoins pour accueillir des jeunes volontaires qui ont souvent des itinéraires complexes et des parcours chaotiques, avec des situations personnelles difficiles. Ce micro-lycée sous ses différentes formes constitue une solution appropriée à la prise en charge de ces jeunes qui souhaitent reprendre des études secondaires et diplômantes. Entre toutes les actions, une grande fluidité est organisée, un élève peut selon ses besoins passer d'une action à l'autre. Des solutions de sécurisation des parcours sont proposées.

Action Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) – Unité Pédagogique Régionale de l'enseignement en milieu pénitentiaire Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse

Cette action permet un accueil en quartier pour mineurs aux centres pénitentiaires d'Aix-Luynes et d'Avignon-Le Pontet, et à l'établissement pour mineurs de Marseille-la Valentine, ainsi qu'un accompagnement individualisé qui vise à préparer un projet de formation et d'insertion dès la fin de l'incarcération.

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (4/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Département des Alpes-Maritimes (06) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS	AIS-R	ARRN	APE
Lycée Professionnel Jacques Dolle 120 chemin de Saint-Claude Tél : 04.92.91.79.17	ANTIBES (06600)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V	V		
Lycée Général et Technologique Jacques Audibert 63 boulevard du Président Wilson Tél : 04.92.93.31.31	ANTIBES (06600)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Collège Pierre Bonnard 763 avenue Georges Pompidou Tél : 04.92.18.62.40	LE CANNET (06110)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V		V	
Lycée Général et Technologique Bristol 10 avenue Saint-Nicolas Tél : 04.93.06.79.00	CANNES (06400)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Lycée Professionnel Francis de Croisset 34 chemin de la Cavalerie Tél : 04.92.42.48.60	GRASSE (06130)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V	V		V
Lycée Professionnel Paul Valéry 1 avenue Saint-Jacques Tél : 04.92.10.53.53	MENTON (06500)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V	V		
Lycée Pierre et Marie Curie 353 Av du Doyen Jean Lépine Tél : 04.92.10.54.40	MENTON (06500)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Lycée Général et Technologique Thierry Maulnier 2 avenue Claude Debussy Tél : 04.93.18.50.00	NICE (06200)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr			V	V
Collège Jules Verne 1 rue Jules Vernes Tél : 04.92.02.44.60	CAGNES- SUR-MER (06800)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr		V		
Lycée Professionnel Magnan 34 rue Auguste Renoir Tél : 04.97.07.22.22	NICE (06000)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr		V		V
Lycée Professionnel Pasteur 25 rue du Professeur Delvalle Tél : 04.93.62.77.90	NICE (06000)	Tél : 04.93.62.77.90 mlds@ac-nice.fr	V			
Lycée Général et Technologique Parc Impérial 2 avenue Paul Arène Tél : 04.92.15.24.60	NICE (06000)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr			V	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (5/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var (83) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS	AIS-R	ARRN	APE
Lycée Polyvalent Maurice Janetti Route d'Aix quart Mirade Tél : 04.98.05.93.50	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME (83470)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V			
Lycée Polyvalent Raynouard 285 avenue Martyrs de la Résistance Tél : 04.94.72.45.00	BRIGNOLES (83170)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V			
Collège Général Ferrié Place Yitzhak Rabin Tél : 04.94.60.63.60	DRAGUIGNAN (83300)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V	V		
Lycée Professionnel Léon Blum 1111 Bd Léon Blum Tél : 04.94.50.20.60	DRAGUIGNAN (83300)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Lycée Professionnel Galliéni 142 rue du Maréchal Lyautey Tél : 04.94.19.55.90	FRÉJUS (83600)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V		V	V
Lycée Polyvalent Du Golfe de Saint-Tropez Quartier Saint-Martin Tél : 04.94.56.28.88	GASSIN (83580)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V		V	
Lycée Professionnel Golf-Hôtel Allée Georges Dussauge Tél : 04.94.01.46.00	HYÈRES (83400)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V			V
Lycée Polyvalent Paul Langevin Boulevard de l'Europe Tél : 04.94.11.16.80	LA SEYNE-SUR-MER (83500)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Collège Maurice Genevoix 1109 boulevard des Armaris Tél : 04.94.27.30.21	TOULON (83100)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	V		V	
Lycée Dumont d'Urville 212 rue Amiral Jaujard Tél : 04.98.00.15.15	TOULON (83100)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr				V
Lycée Polyvalent Paul Langevin Boulevard de l'Europe Tél : 04.94.11.16.80	LA SEYNE-SUR-MER (83500)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	Sécurisation des parcours			
Lycée Bonaparte Avenue Winston Churchill Tél : 04.94.18.90.30	TOULON (83100)	Tél : 04.93.53.73.89 mlds@ac-nice.fr	Micro-lycée			

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (6/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix- Marseille

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	DAQ Pôle scolaire + ENEA
Lycée des métiers Martin Bret 3 allée du Parc Tél : 04.92.70.78.40	MANOSQUE (04100)	Michèle ROUZIER – LP Martin Bret michele.rouzier@ac-aix-marseille.fr 06 45 28 15 89 / 04 92 53 07 13	V

Département des Hautes-Alpes (05) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	DAQ Pôle professionnel
Lycée Professionnel Paul Héraud 25 rue de Bonne Tél : 04.92.53.74.84	GAP (05000)	Stéphanie REYNAUD stephanie.reynaud@ac-aix-marseille.fr 06 45 28 15 89 / 04 92 53 07 13	V
Lycée Honoré Romane Route de Caléryère Tél : 04.92.43.11.00	EMBRUN (05200)	Stéphanie REYNAUD stephanie.reynaud@ac-aix-marseille.fr 06 45 28 15 89 / 04 92 53 07 13	V

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	DAQ Pôle scolaire	DAQ Pôle scolaire + ENEA
Lycée Professionnel Gambetta 100 bis cours Gambetta Tél : 04.42.93.28.28	AIX-EN-PROVENCE (13100)	Nelly VETTORI - LP Vauvenargues Nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr 06 03 84 16 43 / 04 42 17 43 70		V
Lycée Polyvalent Emile Zola Avenue de l'Arc de Meyran Tél : 04.42.93.87.00	AIX-EN-PROVENCE (13100)	Nelly VETTORI - LP Vauvenargues Nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr 06 03 84 16 43 / 04 42 17 43 70	V	
Lycée Vauvenargues 60 boulevard Carnot Tél : 04.42.17.40.40	AIX-EN-PROVENCE (13090)	Nelly VETTORI - LP Vauvenargues Nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr 06 03 84 16 43 / 04 42 17 43 70	V	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (7/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	DAQ APE	DAQ Pôle prof	DAQ Pôle scolaire	DAQ Pôle scolaire + ENEA
Lycée Marie Madeleine Fourcade Avenue du Groupe Manoukian Tél : 04.42.65.90.70	GARDANNE (13120)	Nelly VETTORI - LP Vauvenargues Nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr 06 03 84 16 43 / 04 42 17 43 70		V		
Collège Marie Mauron Route d'Ansouis Tél : 04.90.09.63.24	PERTUIS (84120)	Nelly VETTORI - LP Vauvenargues Nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr 06 03 84 16 43 / 04 42 17 43 70			V	
Lycée Général et Technologique de l'Empéri 21 montée du Puech Tél : 04.90.44.79.00	SALON-DE-PROVENCE (13300)	Sofia Sessa - LP Mongrand sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15			V	
Lycée Professionnel Jean Lurçat 11 boulevard des Rayettes Tél : 04.42.41.31.80	MARTIGUES (13500)	Sofia Sessa - LP Mongrand sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15		V		
Lycée Professionnel Pierre Latécoère Avenue des Bolles Tél : 04.42.41.19.50	ISTRES (13800)	Sofia Sessa - LP Mongrand sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15			V	
Lycée Professionnel Charles Privat 10 rue Lucien Guintoli Tél : 04.90.49.60.44	ARLES (13200)	Sofia Sessa - LP Mongrand sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15		V		
Lycée Victor Hugo 3 Boulevard Gustave Desplaces Tél : 04.91.11.05.00	MARSEILLE (13003)	Laurence GUILHEM - LP Colbert laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15			V	
Lycée Nelson Mandela 14 rue Louis Reybaud Tél : 04.91.18.02.50	MARSEILLE (13012)	Laurence GUILHEM - LP Colbert laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15				V
Lycée Périer DAQ + APE 270 rue Paradis Tél : 04.91.13.39.00	MARSEILLE (13008)	Laurence GUILHEM - LP Colbert laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15	V		V	
Lycée Professionnel Frédéric Mistral 46 boulevard Sainte-Anne Tél : 04.91.29.12.00	MARSEILLE (13008)	Laurence GUILHEM - LP Colbert laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr 06 48 45 49 15			V	
Lycée Professionnel le Chatelier 108 avenue Roger Salengro Tél : 04.95.04.55.00	MARSEILLE (13003)	Patricia BAUDART SENCRISTO - Lycée Saint Exupéry patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr 07 69 80 98 34			V	V
Lycée Professionnel La Floride 54 boulevard Gay Lussac Tél : 04.95.05.35.35	MARSEILLE (13014)	Patricia BAUDART SENCRISTO - Lycée Saint Exupéry patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr 07 69 80 98 34		V		

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (8/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	Action PJJ	DAQ Pôle prof	DAQ Pôle scolaire	DAQ Pôle scolaire + ENEA
Lycée Saint Exupéry Avenue de Saint-Louis Tél : 04.91.09.69.00	MARSEILLE (13015)	Patricia BAUDART SENCRISTO - Lycée Saint Exupéry patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr 07 69 80 98 34				V
Lycée Professionnel Louis Blériot Avenue Yitzhak Rabin Tél : 04.42.89.89.79	MARIGNANE (13700)	Patricia BAUDART SENCRISTO - Lycée Saint Exupéry patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr 07 69 80 98 34		V		
Lycée Professionnel SEP Mendès France	VITROLLES (13127)	Patricia BAUDART SENCRISTO - Lycée Saint Exupéry patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr 07 69 80 98 34			V	
Lycée Professionnel René Caillié 173 boulevard de Saint-Loup Tél : 04.91.18.10.06	MARSEILLE (13011)	Denis CAILLOL - LP Diderot denis.caillol@ac-aix-marseille.fr 06 52 23 02 74	V			
Lycée Professionnel Camille Julian 50 boulevard de la Barasse Tél : 04.91.88.83.00	MARSEILLE (13396)	Denis CAILLOL - LP Diderot denis.caillol@ac-aix-marseille.fr 06 52 23 02 74		V		
Lycée Denis Diderot 23 boulevard Lavéran Tél : 04.91.10.07.00	MARSEILLE (13013)	Denis CAILLOL - LP Diderot denis.caillol@ac-aix-marseille.fr 06 52 23 02 74		V		
Lycée Professionnel Gustave Eiffel 5 avenue Manouchian Tél : 04.42.03.14.44	AUBAGNE (13400)	Denis CAILLOL - LP Diderot denis.caillol@ac-aix-marseille.fr 06 52 23 02 74		V		
Lycée SEP Auguste et Louis Lumière Avenue Jules Ferry Tél : 04.42.08.38.38	LA CIOTAT (13600)	Denis CAILLOL - LP Diderot denis.caillol@ac-aix-marseille.fr 06 52 23 02 74		V		

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS (9/9)

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Vaucluse (84) :

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	DAQ APE	DAQ Pôle prof	DAQ Pôle scolaire	DAQ Pôle scolaire + ENEA	APE
Lycée Professionnel Montesquieu Chemin de Lucette Tél : 04.90.39.74.80	SORGUES (84700)	Florine BARRIOL - LP Alexandre Dumas florine.barriol@ac-aix-marseille.fr 07 81 47 01 81				V	
Lycée Professionnel Maria Casarès 1 rue des Bavardages Tél : 04.90.13.45.45	AVIGNON (84000)	Florine BARRIOL florine.barriol@ac-aix-marseille.fr 07 81 47 01 81			V		
Lycée Professionnel Robert Schuman 138 avenue de Tarascon Tél : 04.13.95.10.00	AVIGNON (84000)	Florine BARRIOL florine.barriol@ac-aix-marseille.fr 07 81 47 01 81			V		
Lycée des Métiers Alexandre Dumas Rue Alphonse Jauffret Tél : 04.90.06.34.50	CAVAILLON (84300)	Florine BARRIOL florine.barriol@ac-aix-marseille.fr 07 81 47 01 81		V			
SEP Lycée Alphonse Benoît Cours Victor Hugo Tél : 04.90.20.64.20	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800)	Florine BARRIOL florine.barriol@ac-aix-marseille.fr 07 81 47 01 81			V		
Lycée Professionnel Victor Hugo 139 avenue Victor Hugo Tél : 04.90.63.12.32	CARPENTRAS (84200)	Stéphane CAYRIER stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr 06 15 51 44 24			V		
SEP Jean Henri Fabre 394 avenue du Mont Ventoux Tél : 04.90.63.05.83	CARPENTRAS (84200)	Stéphane CAYRIER stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr 06 15 51 44 24	V				V
Lycée Professionnel Aristide Briand 7 cours Aristide Briand Tél : 04.90.34.12.18	ORANGE (84100)	Stéphane CAYRIER stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr 06 15 51 44 24		V			
Lycée Professionnel Argenzol 851 rue Henry Dunant Tél : 04.90.34.46.10	ORANGE (84100)	Stéphane CAYRIER stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr 06 15 51 44 24		V			

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans (1/2)

Description générale

Sas de découverte des métiers, amont à une entrée en solution.

Ce programme de 4 mois porté par l'Afpa vise, pour les jeunes qui n'ont pas pu rentrer dans le cadre scolaire, à changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leurs pairs, sur l'entreprise et sur la société.

Il mobilise un ensemble de réponses adaptées aux besoins de ces jeunes, au-delà de la formation stricto-sensu (accompagnement social, sport, art et culture...) pour :

- Leur redonner confiance, en présentant les différentes possibilités d'orientation ;
- Les guider vers l'autonomie, en les sortant d'univers parfois incapacitants et en développant la confiance et la capacité à agir sur son parcours ;
- Leur faire découvrir les métiers et les opportunités dans leur Région et/ou dans d'autres Régions ;
- Valider leurs acquis par une certification délivrée en Open Badges (déclaration dématérialisée de l'acquisition de compétences socles, compétences transversales et compétences numériques) ;
- Découvrir des métiers, y compris dans une autre Région que la sienne (possibilité de séjour dans d'autres centres Afpa).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : 4 mois

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Opérateur du programme** : Afpa
- **Intervenants envisagés au sein du programme** : partenaires de l'accompagnement de parcours, de l'éducation populaire, de l'insertion professionnelle, du mentorat, entreprises
- **Prescripteurs** : Missions locales, PSAD...

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans (2/2)

Liste des responsables et coordinateur de La Promo 16.18 (Afpa) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rôle	Nom	Centres	Email	Téléphone
Coordinatrice Régionale	Eve BARBAGELATA		eve.barbagelata@afpa.fr	06.62.29.36.30
Responsable La Promo 16.18	Guillaume LACHARME	Marseille Saint-Jérôme Marseille La Treille	guillaume.lacharme@afpa.fr	06.24.84.31.16
Responsable La Promo 16.18	Christophe REMY	Toulon La Valette	christophe.remy@afpa.fr	06.26.53.59.77
Responsable La Promo 16.18	Olivier DELEFORTERIE	Nice	olivier.deleforterie@afpa.fr	06.18.48.81.80
Responsable La Promo 16.18	Mohamed EL RHAZZALLI	Avignon Le Pontet	mohamed-elrhazzalli@afpa.fr	06.07.98.35.07
Responsable La Promo 16.18	Aurélie DERDERIAN	Istres	aurelie.derderian@afpa.fr	06.24.52.78.11
Responsable La Promo 16.18	Lise DURAND	Gap	lise.durand@afpa.fr	06.21.88.97.84

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Description générale

Créés avant la Stratégie pauvreté, Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes et complémentaires des maisons des adolescents (MDA).

Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Les PAEJ proposent un **accueil inconditionnel, gratuit, anonyme et sans rendez-vous** aux **jeunes** et à leurs **parents**, seuls ou en groupe. Ils offrent un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés concernant la **santé au sens large** : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire...

Il ne s'agit pas d'un lieu d'intervention médicale ou sociale, mais uniquement d'un relais entre le jeune et les structures de droit commun.

Trois types d'accueil sont proposés :

- Accueil et écoute des jeunes
- Accueil des fugueurs et hébergements des mineurs
- Accueil des jeunes précarisés

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 12 à 25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Cartographie nationale** : <https://www.cartosantejeunes.org/?CartoSante>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes – PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département des Alpes de Haute Provence (04) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJP	MDA 04	Barcelonnette		paejp_b@ch-digne.fr	04 92 36 02 86
PAEJP	MDA 04	Digne-les-Bains			04 92 32 61 69
PAEJP		Sisteron			

Département des Hautes-Alpes (05) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJP	MJC du Briançonnais	Briançon		paej.mjcb@gmail.com	06 63 58 27 56

Département des Alpes-Maritimes (06) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	PAEJ l'Escale	Nice	Franck GIGUELAY	franck.giguelay@ccas-nice.fr	04 92 47 67 40
PAEJ	Carrefour Santé Jeunes (PAEJ) conseil départemental	Nice		csjnice@cg06.fr	04 93 89 57 44
PAEJ	ARPAS	Cagnes sur Mer	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	04 93 20 67 01
PAEJ	ARPAS	Puget-Théniers	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	04 83 93 98 17
PAEJ	ARPAS	Grasse	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	07 68 67 96 26
ESJ - PAEJ	ESJ du Bassin Cannois	Cannes	Anne PUELINCKX	espacesantejeunescannes@gmail.com	04 93 38 06 80
PAEJ	Mission Locale Est	Menton	Julie MIGNECO	paejest06@orange.fr	04 92 10 19 15 07 85 74 93 42
PAEJ		Antibes		accueil_bij@ville-antibes.fr	
PAEJ		Saint-Laurent-du-Var		olivia.combalasse@saintlaurentduvar.fr	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	MDA 13	Chateaubien	Jessica DJAOUANNE	antenne.chateaubien@mda13nord.fr	06 32 23 04 49
PAEJ	MDA 13	Miramas	Benjamin DES RIEUX	antenne.miramas@mda13nord.fr	06 33 19 81 66
PAEJ	MDA 13	Salon de Provence	Clémentine GUILLET	antenne.salon@mda13nord.fr	04 90 56 78 89
PAEJ	CH Montperrin	Aix-en-Provence	Elodie VASSILAKIS	elodie.vassilakis@ch-montperrin.fr	04 42 96 17 39
PAEJ	CH Montperrin	Vitrolles		paejv@hotmail.fr	
ESJ - PAEJ	Association IMAJE Santé	Marseille		contact@imajesante.fr	04 91 13 71 87
ESJ - PAEJ	Réseau Santé Social Jeunes	La Ciotat	Julien PERRIN	esjlaciotat@gmail.com	04 42 70 34 76
ESJ - PAEJ	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais - ESJ	Aubagne	Sophie FIRUTH	contact@esjaubagne.org	04 42 84 41 08
ESJ - PAEJ	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais - ESJ	Aubagne antenne St-Marcel Marseille	Sophie FIRUTH	coordination.marseille@gmail.com	
ESJ	CH martigues	Martigues		esj.martigues@ch-martigues.fr	
ESJ - PAEJ	AAI	Gardanne	Laurence LEROY	direction@aai13.fr	

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département du Var (83) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	Atelier Santé Massillon	Hyères	Nelly DURAND	n.durand@amitiemassillon.fr	04 94 00 36 01
PAEJ	Point Écoute Médiation Santé	La Seyne sur Mer		apeasiege@wanadoo.fr	04 94 11 52 53

Département du Vaucluse (84) :

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	Le Passage	Carpentras		pej.lepassage@wanadoo.fr	04 90 67 07 28
PAEJ	Planning	Avignon	Diane LINDEKERT	diane.planning84@gmail.com	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ

Description générale

Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et les Services Logement Jeunes (SLJ) assimilés sont des associations qui accueillent et accompagnent les jeunes de leur territoire dans leur projet logement : recherche, accès et maintien dans le logement.

Leur objectif est de permettre à chaque jeune d'accéder à un logement adapté à ses besoins et à sa situation personnelle et professionnelle.

Les CLLAJ accueillent tous les jeunes de moins de 30 ans, quelle que soit leur situation familiale (célibataire, couple, avec ou sans enfants...) et professionnelle (en emploi, en recherche, en formation, alternance, stage, volontariat, etc.).

Créés par la [circulaire interministérielle du 29 juin 1990](#), ils ont 3 missions principales :

- **Accueillir, Informer, Orienter** les jeunes de moins de 30 ans de leur territoire
- **Proposer des services techniques** pour trouver des réponses aux problématiques logement des jeunes
- **Susciter le partenariat local et porter la question du logement des jeunes** auprès des pouvoirs publics locaux

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 30 ans
- **Qualification** :

Durée :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Trouver un CLLAJ en France** : <https://www.uncllaj.org/particulier/contact/>

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Mobilité inclusive

Description générale

La mobilité est un facteur clé d'insertion sociale et de développement économique. En France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. Il existe plusieurs solutions pour lever ce frein à l'emploi.

Les plateformes de mobilité : Elles facilitent l'accès des plus fragiles à une mobilité autonome, fédèrent les services et les initiatives de mobilité de proximité et constituent un formidable outil au service de la mobilité solidaire. Une plateforme de mobilité est un dispositif d'animation et de coopération au service de tous les acteurs concernés au plan local (collectivités, acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la mobilité, associations, employeurs...). Elle assure l'information, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité, la mise en réseau d'opérateurs porteurs de solutions de mobilité, la valorisation de l'offre de solutions et la mise à disposition de solutions complémentaires.

[Lien vers la cartographie des plateformes de mobilité référencées par le laboratoire de la Mobilité inclusive](#)

Les garages solidaires : Les garages solidaires proposent des solutions de mobilité en rendant plus accessible la voiture individuelle sur les territoires, afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et en situation de précarité. Les garages solidaires assurent une activité de réparation et d'entretien de véhicules. Certains garages proposent également des activités complémentaires telles que la location, la réparation accompagnée ou la vente de véhicules.

[Lien vers la cartographie des garages solidaires réalisé par l'Avise](#)

Les solutions de mobilité partagée : Les mobilités partagées consistent en la mise à disposition du public de moyens de transport classiquement individuels : la voiture, le scooter, le vélo et plus récemment en zones urbaines denses uniquement les trottinettes électriques. Elles peuvent avoir différentes formes :

- Autopartage ;
- Covoiturage ;
- Vélos ou scooters en libre service ;
- Location classique ;
- Taxi ou VTC,

Ces solutions peuvent être organisées ou co-financées par les acteurs publics ou organisées et financées par des opérateurs privés et leurs utilisateurs.

[Lien vers l'annuaire des solutions d'auto-partage référencées par France Mobilités](#)

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Mobilité inclusive

Les auto-écoles sociales :

Une auto-école sociale et solidaire est une structure associative qui offre une formation au Permis B à tarif solidaire à un public en insertion rencontrant des difficultés. Elle a pour mission la lutte contre la marginalisation, l'insertion sociale et professionnelle de personnes vulnérables afin de leur permettre de développer leur autonomie et leur mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi.

Quelques exemples d'auto-écoles sociales en PACA : nos routes solidaires (04), Mobilis (06), mécanos du cœur (13), en Chemin (83), Renault Solidaire (84), etc...

Les aides au financement du permis de Conduire :

Il existe également de nombreuses aides au financement du Permis de Conduire.

- [L'aide au financement du permis de conduire B pour les apprentis ;](#)
- [Le permis à un euro par jour ;](#)
- [L'aide à l'obtention du permis de conduire de Pôle emploi. ;](#)
- Le Compte Personnel de Formation ;
- Les aides régionales et départementales;
- [Les aides de l'ADIE ;](#)
- Etc...

Pôle emploi propose également des Bilans et Accompagnements à la mobilité pour les publics en recherche d'emploi.

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Accès au numérique

Description générale

13 millions de Français se disent éloignés du numérique. Les plus jeunes peuvent également être concernés : 17 % des 12-17 ans se sentent peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, et seul un quart d'entre eux s'inquiète de la protection de leurs données personnelles.

Dans le cadre du Plan de relance, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de l'inclusion numérique mettent en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la fracture numérique. Cette stratégie comprend plusieurs solutions ouvertes aux jeunes :

Les lieux de médiation numérique :

La médiation numérique vise ainsi à soutenir les usages et développer la culture numérique de tous : dans une société en pleine transformation numérique, particuliers, professionnels, entreprises et collectivités doivent faire évoluer leurs pratiques. Ces espaces permettent de :

- Faire ses démarches administratives en ligne ;
- Se connecter à des ordinateurs, tablettes ou liseuses en libre accès ;
- Trouver conseil auprès de la CNIL ;
- Se former à distance (e-learning, MOOC) ;
- Passer des formations certifiantes (PIM, B2iAdultes...) ;
- Faire des achats en ligne ;
- Mener des actions socioculturelles ou d'éducation populaire ;
- Découvrir la robotique ou encore la programmation informatique ;
- Etc.

Pour en savoir plus :

L'annuaire des lieux de médiation numérique :

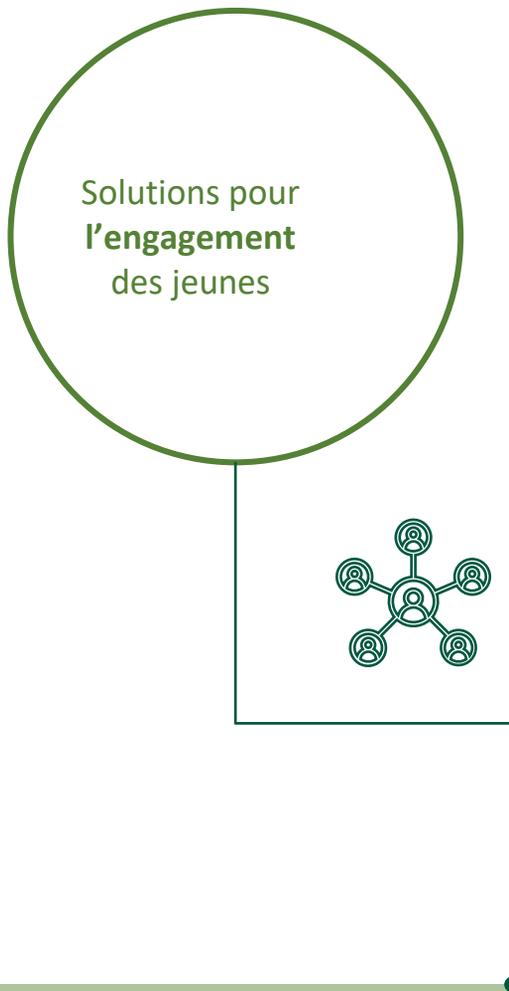
<http://annuaire.mediation-numerique.fr/annuaire.html>

Le réseau des acteurs de la médiation numérique en PACA :

<https://arsenicpaca.fr/arsenic/nos-adherents/>

Le Pass numérique :

Le dispositif de Pass numérique vise à lutter contre cet illettrisme, en donnant le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique. En pratique, les personnes reçoivent un carnet de Pass numériques auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite participer à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique dans un lieu dédié. En échange, la structure qui les accompagne est contre-payée de la valeur des Pass numériques.



<u>Service civique</u>	50
<u>Partenariat Agence du Service Civique - ASC</u>	51
<u>Parrainage</u>	52
<u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA</u>	53
<u>Service Militaire Adapté / Service Militaire Volontaire</u>	54
<u>Service National Universel - SNU</u>	55

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Service Civique

Description générale

Le service civique est un engagement volontaire de la part du jeune âgé entre 16 et 25 ans au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics.

Cette solution vise à offrir aux jeunes la possibilité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toutes les missions de service civique sont accompagnées d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition du projet d'avenir du jeune.

Ces jeunes volontaires bénéficient d'une indemnité prise en charge par l'Etat :

- Indemnité mensuelle minimale de 473,04 € net ;
- Indemnité de 107,58 € net pour les frais d'alimentation ou de transport ;
- Supplément de 107,68 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs, du revenu de solidarité active (RSA) ;
- Protection sociale complète quel que soit l'âge du volontaire.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Indemnité 580,62 €/mois minimum

Durée : 6 à 12 mois (24h/semaine)

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

- **Porteur** : Agence du Service Civique
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : Associations, Collectivités territoriales, Etablissements publics, les personnes morales de droit public

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Partenariat Agence du Service Civique - ASC

Description générale

Dans le cadre des réseaux FOQUALE, et afin d'enrichir le panel des solutions, l'Agence du Service Civique et le Ministère de l'Éducation Nationale s'associent pour proposer aux jeunes des missions de service civique (convention nationale).

Cette collaboration avec l'Agence Nationale du Service Civique a permis de dégager deux formules alternatives :

- Une **formule à plein temps avec un tuteur au sein de l'éducation nationale** chargé de suivre le jeune et de lui faire des propositions de formation. Cette formule s'adresse principalement à des jeunes autonomes qui pourraient profiter d'une expérience professionnelle pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel.
- Une **formule combinée correspondant à 21 heures effectuées dans une mission de service civique et une dizaine d'heures en établissement scolaire** consacrées notamment à une remise à niveau et des activités de découverte sur les filières de formation. Cette formule convient davantage à des jeunes nécessitant un suivi plus important et qui n'ont pas de projet professionnel précis.

Ces parcours offrent aux jeunes la possibilité d'accomplir une mission d'intérêt général, de développer de nouvelles compétences, de reprendre confiance en eux, d'approfondir, de consolider ou d'élaborer leur projet personnel et professionnel.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Dépend de la formation <p>Durée : 6 à 12 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Réseaux FOQUALE, Agence du Service Civique

Solutions pour l'engagement des jeunes

← Table des matières

Parrainage

Description générale

Un parrainage a trois objectifs principaux.

- Aider le jeune dans l'élaboration de son projet professionnel (formation, stage, emploi) en partageant son expérience professionnelle ou dans les métiers en question.
- Mettre à disposition du filleul un réseau relationnel pour le soutenir dans sa démarche : contact avec des entreprises, stages, emploi...
- Accompagner le jeune dans son projet, à se maintenir dans son emploi et le soutenir moralement dans son parcours et face aux problèmes quotidiens rencontrés.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : moins de 26 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : Non</p> <p>Durée : Moins de 6 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

- **Porteur** : acteurs de l'insertion

Solutions pour l'engagement des jeunes

← Table des matières

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA

Description générale

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est une formation courte accessible dès 17 ans, organisée en 3 étapes :

- La session de formation générale de 8 jours minimum
- Le stage pratique de 14 jours minimum
- La session d'approfondissement ou de qualification de 6 à 8 jours minimum

Il y a un jury par département qui dépend des services de l'Etat.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 17 ans révolus le premier jour de la session
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : jusqu'à 42 mois

Type d'accompagnement : Collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Service Militaire Adapté / Service Militaire Volontaire

Description générale

Le SMV repose sur un contrat d'engagement volontaire au sein d'unités militaires spécifiques pour une durée de 6 à 12 mois. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et résidant en France métropolitaine. Le SMV est aménagé en fonction des besoins et du niveau du volontaire : une formation militaire élémentaire, une remise à niveau scolaire, du sport, une formation aux premiers secours, la possibilité de passer son permis de conduire et une formation professionnelle.

La formation professionnelle se fait en partenariat avec les entreprises et les collectivités locales et dans des secteurs garantissant de réelles perspectives d'emploi.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 18-25 ans • Qualification : Sans qualification ou disposant d'un CAP / BEP / Bac <p>Allocation : 313 € ou 675 €/mois</p> <p>Durée : 6 à 12 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Collectif</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Services des armées

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Service National Universel - SNU

Description générale

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans.

L'objectif du Service National Universel est de :

- Faire vivre les valeurs républicaines ;
- Renforcer la cohésion nationale ;
- Développer une culture de l'engagement ;
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Il comporte un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines dans un autre département que celui de résidence du jeune, suivi d'une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures réparties au cours de l'année. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de 3 mois sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans. L'édition 2022 du SNU propose 3 séjours de cohésion possibles pour 50 000 jeunes en février 2022, juin et juillet 2022.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès :

- **Age** : Tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : pas d'allocation

Durée : Un mois pour la phase 1 du SNU et 3 mois pour la phase 2

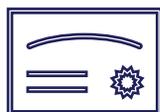
Type d'accompagnement : Collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'engagement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi individuel dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : Associations, Collectivités territoriales, Etablissements publics, les personnes morales de droit public...

Solutions de
**formation initiale
et continue** des
jeunes



<u>PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés</u>	57
<u>Formation professionnelle</u>	58
<u>Formation à distance</u>	59
<u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u>	60
<u>Structures de Retour à l'École - SRE</u>	61
<u>Erasmus +</u>	67
<u>Écoles de Production</u>	68

PRIC Axe 2 : Solutions de consolidation des compétences clés

Description générale

Cet axe du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences vise à :

- Déployer une « fabrique de la compétence » garantissant l'accès des publics vulnérables à des formations aux savoirs de base et de découverte des métiers, dans le cadre de solutions intégrées et individualisées, « sans couture » afin d'intégrer des parcours qualifiants (nouveau marché dédié de Pôle emploi) ;
- Étendre ou renouveler des dispositifs existants poursuivant l'objectif d'accès des publics vulnérables à la formation ;
- Lancer des appels à projet d'innovation pour garantir l'accès et le maintien en parcours qualifiants des publics fragiles à partir de projets ou d'expérimentations

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : dépend des projets mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans
- **Qualification** : NEET, demandeurs d'emploi

Durée : dépend du projet

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

Volume :

Environ 132 offres de consolidation des compétences clés dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Alpes-de-Haute-Provence (04) : 8 formations
- Hautes-Alpes (05) : 6 formations
- Alpes-Maritimes (06) : 17 formations
- Bouches-du-Rhône (13) : 45 formations
- Var (83) : 36 formations
- Vaucluse (84) : 20 formations

Porteur : Pôle Emploi au titre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences

Plus d'informations : <https://carif.accatone.net/>

Formation professionnelle

Description générale

Les solutions de formation professionnelle donnent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation théorique tout en alliant des temps dédiés à la pratique dans un environnement professionnel.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification : Dépend de la formation • Statut : Stagiaire de la formation professionnelle <p>Allocation : Stagiaire de la formation professionnelle</p> <p>Durée : Dépend de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

- **Acteurs mobilisés** :
 - Missions locales
 - Pôle emploi
 - Entreprises
 - CFA-OF
- **Plus d'informations** : <https://www.espace-competences.org/>

Formation à distance

Description générale

Les solutions de formation à distance proposent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation sans devoir se rendre dans un lieu physique identifié (école, locaux de formation ...). Ces solutions sont accessibles depuis le domicile du jeune et lui permettent de ne pas avoir à se déplacer tout en bénéficiant d'une formation en cohérence avec ses envies et ses besoins.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualification : Dépend de la formation souhaitée <p>Durée : En fonction de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Acteurs mobilisés** :
 - CNED
 - Onisep
 - Autres organismes de formation
- **Plus d'informations** : <https://www.espace-competences.org/>

Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports

Description générale

Ces solutions couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, il s'agit principalement du Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (CPJEPS) et du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). La formation est accessible dès l'âge de 16 ans (voire 15 ans par dérogation).

L'admission dans ce type de solution est soumise à des exigences préalables à l'entrée en formation (en fonction du diplôme : tests techniques dans une activité et/ou justifier d'une expérience et/ou justifier d'un diplôme...).

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le lieu d'activité professionnelle.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 ans (voire 15 ans par dérogation)
- **Qualification** : En fonction du diplôme

Allocation : En fonction du statut

Durée : En fonction de la formation

Type d'accompagnement : Individuel et collectif

Contenu de la solution

- | | |
|---|---|
| ■ | Diagnostic / Bilan des compétences |
| ■ | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| ■ | Formation |
| ■ | Stages / Immersion professionnelle |
| ■ | Aide à la recherche d'emploi |
| ■ | Aide à la mobilité |
| ■ | Accompagnement social |
| ■ | Exercice de la citoyenneté |
| ■ | Suivi dans le parcours / emploi |
| ■ | Bilan d'étape |

Acteurs mobilisés :

- Onisep
- Organismes de formation et centres de formation d'apprentis (CFA)
- Entreprises
- Financeurs : OPCO, Régions, SESAME, Agence nationale du sport (pour les diplômes sport uniquement), Collectivités locales, Pôle emploi, Caisse des dépôts et consignations...

Structures de Retour à l'École - SRE (1/5)

Description générale

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, la création de « Microlycées », qui répond à la double démarche des dispositifs de la deuxième chance et des structures scolaires expérimentales, constitue une des solutions d'approche pédagogique et éducative appropriées pour les élèves décrocheurs, en mesure de reprendre des études après quelques semaines ou quelques années d'interruption de scolarité. Elles constituent une solution originale et adaptée à la prise en charge d'élèves sans solution qui souhaitent **préparer un baccalauréat dans la voie générale, technologique ou professionnelle.**

Certaines « structures de retour à l'école » pourront proposer également l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 18 ans dans le cadre de l'obligation de formation (micro-collèges). Chaque structure de retour à l'école accueille des jeunes volontaires aux itinéraires complexes et qui n'ont pas d'autre solution pour reprendre des études. Ils souhaitent redevenir élèves et accéder à la réussite scolaire dont la baccalauréat est souvent le symbole. Les SRE leur offrent une nouvelle scolarité, différente de celle qu'ils ont connue, **fondée sur une pédagogie de la bienveillance avec un encadrement plus individualisé.**

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : Dépend de la structure, à partir de 16 ans dans les micro-collèges • Statut : Scolaire <p>Allocation : Non</p> <p>Durée : Dépend de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Volume** : 41 structures pour Aix Marseille - 42 pour l'Académie de Nice
 - **Porteur** : Rectorat Académie de Nice - Rectorat Académie d'Aix Marseille
 - **Plus d'informations** : voir les pages suivantes
- Académie de Nice : <https://www.ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-121781>
- Académie d'Aix Marseille : <http://www.ac-aix-marseille.fr/cid79674/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire.html>

Structures de Retour à l'École - SRE (2/5)

Module d'Accueil et de Raccrochage au lycée – MARLY

Etablissement support :



Lycée Polyvalent Paul Langevin
Bd de l'Europe BP 458
83514 La Seyne/Mer Cedex

Site : www.langevin-la-seyne.fr

Contact : Corinne MAZANET, coordinatrice
Tel. 06 81 44 18 57 / 04 94 63 18 70
corinne.mazanet@ac-nice.fr

Capacité d'accueil maximum : 18 élèves

Critères et modalités d'inscription

Inscriptions sur la base du volontariat.

Critères d'accès

- Sortants de 2^{nde} Pro ou 2^{nde} LGT achevée, de 1^{ère} ou T^{le} Bac Pro, de 1^{ère} et T^{le} LGT
- Souhait de réorientation vers le professionnel par la formation initiale ou l'apprentissage

Procédures de recrutement : Repérage à l'interne ou à l'externe de l'EN, information collective MLDS, entretien individualisé, positionnement Domaine Général, co-analyse avec le jeune de son projet et mise en œuvre de stratégies, entretien avec PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale), validation de la candidature en réunion Foquale, affectation DSDEN.

Objectifs poursuivis

- Accompagner la construction du projet personnel de formation de chaque élève
- Acquérir et valoriser des compétences professionnelles au sein d'un réseau d'établissements et d'entreprises partenaires du Marly
- Qualifier et préparer à des examens professionnels
- Faciliter l'accès aux procédures d'orientation et d'affectation ou à l'emploi
- Ouvrir à la culture et aux échanges entre pairs
- Développer l'engagement citoyen de l'élève.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Regroupements pour les enseignements généraux
- Immersion sur les plateaux techniques
- Valorisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel
- Transversal MLDS : citoyenneté, santé, culture, écriture,
- E3D, sport...
- Participation à des forums de l'orientation et de l'emploi
- Passation d'épreuves en CCF et ponctuelles.

- Cours au Lycée Langevin :
 - 1 CFI MLDS
 - 10 professeurs titulaires, pour le tronc commun.
- Au cas par cas, professeurs du LGT ou de la SEP
- Des partenaires socio-médicaux, PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale)
- Une palette diversifiée d'autres partenaires.

Structures de Retour à l'École – SRE (3/5)

Lycée des possibles

Etablissement support :



Lycée Bonaparte
Avenue Winston Churchill,
83000 Toulon

Site : www.lyc-bonaparte.fr

Contact : Anthony LIBERT ou Lucie LAURENT
coordonnateurs - Tel. 04.94.18.90.30

Capacité d'accueil maximum : 20 élèves

Critères et modalités d'inscription

Une démarche de retour à l'école volontaire et personnelle

Critères d'accès

- **Age** : Avoir entre 18 et 25 ans
- Être en situation de décrochage scolaire depuis au moins 6 mois
- Avoir obtenu un passage en seconde générale, ou avoir au minimum un diplôme niveau 3

Procédures de recrutement : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études
- Restaurer l'estime de soi, le sens de l'étude, le goût du savoir
- Préparer un baccalauréat général
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en effectif réduit permettant une approche différenciée
- Des temps collectifs : accueil petit déjeuner, réunion mensuelle, salle commune, gestion collective des lieux
- Un accompagnement individualisé : tutorat avec un membre de l'équipe pédagogique, aide au travail personnel, emploi du temps aménagé
- Possibilité de travail personnel sur place
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires
- Evaluation formative et personnalisée hebdomadaire.

- 8 professeurs dont l'engagement repose sur le volontariat
- Recrutement par cooptation
- Enseignement en temps partagé avec le lycée support
- Temps de réunion hebdomadaire inscrit dans l'emploi du temps de chaque enseignant
- Un fonctionnement collégial en équipe.

Structures de Retour à l'École -SRE (3/5)

Accompagnement vers le Diplôme par des Modules Individualisés et par la Sophrologie - ADMIS

Etablissement support :



Lycée des Métiers Magnan
34 Rue Auguste Renoir
06000 Nice

Capacité d'accueil maximum : 30 élèves

Contact : Christine ORLANDI
Proviseure Lycée Magnan

Tel. 04 97 07 22 22 - ce.0060043p@ac-nice.fr

Jean-Luc CASTELLI – CFI MLDS
Tel. 04 97 07 22 29/ 06 05 01 95 81
Jean-Luc.Castelli@ac-nice.fr

Critères et modalités d'inscription

Critères d'accès

- Être inscrit dans une classe de terminale d'un lycée professionnel de la ville de Nice
- Avoir validé tout ou partie de l'enseignement professionnel

Modalités : Bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'accès aux diplômes des élèves qui redoublent une classe de Terminale professionnelle et promouvoir les poursuites d'études
- Proposer des séances de Sophrologie pour les aider à se repositionner en situation de réussite
- Replacer les jeunes en situation de réussite et de leur permettre de satisfaire aux objectifs de leur formation.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et d'un tutorat, dans l'établissement d'origine ou au lycée Magnan
- Aide méthodologique pour la constitution de dossiers de CCF ou la préparation des épreuves d'examen
- Séances collectives d'approfondissement et de révision des matières de l'enseignement général
- Mise en place d'une permanence d'accueil avec un module de sophrologie.
- 1 Coordonnateur Formateur Insertion de la MLDS
- 1 enseignante Sophrologue.

Structures de Retour à l'École (4/5)

Lycée du soir

Etablissement support :



Lycée du Parc Impérial
2 Avenue Paul Arène
06000 Nice

Contact : Hervé BEAUVAIS , Proviseur et
Florence HENAULT , Proviseur adjoint
Ce.0060029z@ac-nice.fr

Capacité d'accueil maximum : 35 élèves

Critères et modalités d'inscription

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Avoir interrompu sa scolarité depuis au moins 1 an
- Être sans solution scolaire
- Avoir obtenu un passage en seconde générale, être titulaire du DNB (Diplôme National du Brevet) ou du BEP
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription.

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique, STMG mercatique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en petits groupes.
- 16 professeurs en temps partagés.

Structures de Retour à l'École – SRE (5/5)

Microlycée de Menton

Etablissement support :



Lycée Pierre et Marie Curie
353 Avenue du Doyen Jean Lépine,
06500 Menton

Capacité d'accueil maximum : 15 élèves

Site : microlycéedementon@gmail.com

Contact : Thierry SITTER-THIBAULOT
coordonnateur -
Tel. 04 92 10 54 40
0060026w@ac-nice.fr

Critères et modalités d'inscription

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Avoir interrompu sa scolarité depuis au moins 6 mois
- Être sans solution scolaire
- Avoir obtenu un passage en seconde générale
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : un premier contact par téléphone avec le référent du microlycée, un entretien, une validation par le chef d'établissement.

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en petits groupes
- Des temps et un accompagnement individualisés : tutorat avec un adulte référent, aide au travail personnel,
- Un emploi du temps personnalisé / adapté au parcours de l'orientation
- Une relation privilégiée avec le professeur référent, avec des entretiens réguliers tout au long de l'année
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires..

- Professeurs expérimentés et volontaires
- Un fonctionnement collégial en équipe
- Une coordination de l'équipe pédagogique collégiale..

ERASMUS +

Description générale

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial.

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution																				
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : moins de 30 ans • Qualification : avec ou sans diplôme • Statut : Stagiaire <p>Allocation : Bourse de la Commission européenne, varie en fonction du pays d'accueil, de la durée du séjour et du type de mobilité.</p> <p>Durée : Un an maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<table border="1"> <tr><td></td><td>Diagnostic / Bilan des compétences</td></tr> <tr><td></td><td>Signature d'un contrat d'accompagnement</td></tr> <tr><td></td><td>Formation</td></tr> <tr><td></td><td>Stages / Immersion professionnelle</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la recherche d'emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la mobilité</td></tr> <tr><td></td><td>Accompagnement social</td></tr> <tr><td></td><td>Exercice de la citoyenneté</td></tr> <tr><td></td><td>Suivi dans le parcours / emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Bilan d'étape</td></tr> </table>		Diagnostic / Bilan des compétences		Signature d'un contrat d'accompagnement		Formation		Stages / Immersion professionnelle		Aide à la recherche d'emploi		Aide à la mobilité		Accompagnement social		Exercice de la citoyenneté		Suivi dans le parcours / emploi		Bilan d'étape
	Diagnostic / Bilan des compétences																				
	Signature d'un contrat d'accompagnement																				
	Formation																				
	Stages / Immersion professionnelle																				
	Aide à la recherche d'emploi																				
	Aide à la mobilité																				
	Accompagnement social																				
	Exercice de la citoyenneté																				
	Suivi dans le parcours / emploi																				
	Bilan d'étape																				

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Ecoles de production

Description générale

Les Ecoles de Production sont des établissements d'enseignement technique privés, à but non lucratif, déclarés au rectorat de l'académie. Elles sont ouvertes à tous les jeunes dès 15 ans en priorité.

Leur principale spécificité est de former en mettant le jeune en situation réelle de production.

Le concept du « faire pour apprendre », est une pédagogie qui s'appuie sur la pratique pour aller vers la théorie tant dans les matières professionnelles que dans les matières générales. Accompagnés d'un Maître-Professionnel, **les élèves répondent à de vraies commandes passées par des clients industriels** au sein d'un atelier pédagogique au cœur de l'école. Ils passent au minimum 60% du temps de formation en situation de production.

Cet ancrage dans la vie économique et le rapport au client impliquent un haut niveau d'exigence et une responsabilisation de l'élève, qui lui apporte maturité et confiance en soi.

Elles préparent aux diplômes d'état : CAP et Bac Pro et titres à finalité professionnels enregistrés au RNCP.

Les frais de scolarité sont gratuits ou minimum pour favoriser la mixité sociale.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Jeune âgé de 15 à 18 ans (dérogation possible à 14 ans sous certains critères)
- **Qualification** : Pas de sélection sur niveau scolaire mais un processus de recrutement formalisé : un stage découverte, un entretien post-stage durant lequel le jeune exprime clairement sa motivation, un avis favorable de la direction.

Durée : Cursus scolaire d'au minimum 2 ans

Type d'accompagnement : Personnalisé

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 2 écoles de formation :

- Je fabrique mon avenir Istres (13) dispense le CAP « Réalisations Industrielles en Chaudronnerie et Soudage »
- Fask Academy Marseille (13), dispense le CAP « Métiers de la Mode – vêtement flou »

Plus d'informations :

- Il existe une Fédération Nationale des Écoles de Production : <https://www.ecoles-de-production.com/>
- En 2018 les Ecoles de Productions sont reconnues dans la Loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel».
- Les Ecoles de Production sont habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage et à nouer des conventions, notamment à caractère financier, avec l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises.



<u>Parcours Emploi Compétences - PEC</u>	71
<u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement - SESAME</u>	72
<u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u>	73
<u>Entreprise Adaptée</u>	74
<u>PRIC Axe 1 : Nouveaux parcours vers l'emploi</u>	75
<u>Insertion par l'activité économique</u>	76
<u>Apprentissage</u>	77
<u>Contrat de professionnalisation</u>	78
<u>Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) en PACA</u>	79
<u>Emplois francs</u>	81
<u>Ecole de la 2^e Chance - E2C</u>	82
<u>Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u>	83
<u>Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ</u>	85
<u>Liste des UEAJ par département</u>	86
<u>Chantiers éducatifs - CRJ</u>	92

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Parcours Emploi Compétences - PEC / Contrat Unique d'Insertion / Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CUI-CAE (1/2)

Description générale

Le CUI est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif.

Depuis janvier 2018, le Parcours Emploi Compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement.

Il comprend :

- Un entretien tripartite qui réunit le prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies dans un formulaire en ligne,
- Un suivi dématérialisé durant le contrat, qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé,
- Un entretien de sortie entre le prescripteur et le salarié, en fonction des besoins de la personne, entre 1 à 3 mois avant la fin du contrat.

Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

Le CUI-CAE est un contrat de travail de droit privé, à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Toute personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi
- **Statut** : Salarié

Allocation : Salaire au moins égal au SMIC horaire

Durée : la durée initiale ne peut être inférieure à 9 mois.(cf. code du travail et arrêté préfectoral)

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, Pôle Emploi et Cap Emploi
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/cui-cae>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Parcours Emploi Compétences- PEC / Contrat Initiative Emploi jeunes (2/2)

Description générale

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le Contrat Initiative Emploi jeunes s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus. Il vise à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Le contrat initiative emploi (CIE) est un dispositif d'insertion professionnelle prenant la forme d'un contrat de travail (CDD ou CDI) comportant des actions d'accompagnement professionnel.

Tout au long du contrat, le jeune bénéficie d'un suivi personnalisé avec un conseiller (Pôle emploi, mission locale, ou Cap emploi) et également d'un accompagnement par un tuteur nommé au sein d'une entreprise.

Le jeune peut développer son employabilité en obtenant une reconnaissance officielle de ses compétences grâce à la prestation Compétences PEC. Cette prestation permet au jeune selon son parcours de valider différents niveaux de compétences, elle comprend : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels (RSFP), ou encore l'obtention de la certification CléA (validation de connaissances de base).

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16-25 ans et être sans emploi et rencontrer des difficultés d'accès à l'emploi. • Qualification : Sans qualification ou diplôme • Statut : Salarié <p>Allocation : Au minimum Smic horaire</p> <p>Durée : la durée initiale du contrat ne peut être inférieure à 6 mois sauf cas particulier (cf. code du travail et arrêté préfectoral)</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, Pôle Emploi et Cap Emploi
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1-jeune-1-solution/1-jeune-1-solution-mesures-jeunes/cie-jeunes>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement - SESAME

Description générale

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant prioritairement au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR). Ce parcours individualisé permet à un jeune de suivre une formation qualifiante et en alternance, débouchant sur une qualification et, si possible sur un emploi. Un accompagnement financier de ce parcours de formation est possible.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16-25 ans • Qualification : Sans qualification ou diplôme <p>Allocation : Non</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

• Acteurs concernés :

- Acteurs du sport et de l'animation (clubs, associations jeunesse, collectivités territoriales)
- Service Public de l'Emploi : Missions locales, Pôle emploi, Cap Emploi
- Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ)
- SIAO / CIO
- OF des métiers de l'encadrement sportif et de l'animation
- Structures et dispositifs de l'insertion des jeunes (E2C, EPIDE...)

Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise citoyenne

Description générale

Le code des marchés publics a intégré des dispositions permettant de faire de la commande publique un outil en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion. Le terme de « clauses sociales » regroupe l'ensemble de ces dispositions.

L'objectif est d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics de l'éducation nationale, afin de permettre à un jeune en situation de décrochage scolaire de suivre un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel.

En début d'année scolaire, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en lien avec la mission des achats de l'académie ou de l'administration centrale, détermine le nombre de parcours d'insertion à mettre en place. Par la suite un prestataire est désigné et mis en relation avec la MLDS en vue de définir les modalités d'application de la clause sociale (accueil du jeune dans l'entreprise et activités proposées).

Le parcours d'insertion repose sur une approche individualisée et est construit en fonction du projet professionnel du jeune. Le jeune est accompagné par la MLDS, sous statut scolaire, tout au long de son parcours de formation et d'insertion. Le jeune est accompagné par la MLDS et par un tuteur dans l'entreprise. Des bilans croisés réguliers sont effectués.

Le parcours se déroule en 3 phases (chacune des phases peut se dérouler dans une entreprise différente tout en respectant le projet professionnel du jeune) :

- Découverte du monde de l'entreprise et des différents services (1 mois) ;
- Elaboration du projet professionnel (2 mois) ;
- Immersion dans l'entreprise en fonction du projet professionnel (3 mois)

A l'issue du parcours d'autres solutions peuvent être envisagées : reprise d'études en formation initiale, réorientation dans une autre filière de formation, contrat d'apprentissage, emploi direct.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 25 ans

Durée : 6 mois et environ 900 heures

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Entreprise Adaptée

Description générale

La mission des entreprises adaptées est d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi.

Elles permettent à leurs salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi. Les Entreprises Adaptées mettent en œuvre pour leurs salariés un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

Le travailleur est un salarié et il est rémunéré à 100% du SMIC minimum.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Allocation : SMIC minimum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
Bilan d'étape	

- **Porteur :** Cap emploi

PRIC Axe 1 : Nouveaux parcours vers l'emploi

Description générale

Conformément au cadre d'élaboration des Pactes Régionaux d'investissement dans les compétences, les parcours de formation financés au titre de l'axe 1 ont vocation à préparer les publics peu ou pas qualifiés pour des métiers qui ouvrent des perspectives d'emploi à court et moyen terme.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : dépend des projets mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans • Qualification : NEET, demandeurs d'emploi <p>Durée : dépend du projet</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Volume** : Environ 270 nouveaux parcours vers l'emploi dans le cadre du PRIC dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Alpes-de-Haute-Provence (04) : 14 formations
 - Hautes-Alpes (05) : 10 formations
 - Alpes-Maritimes (06) : 53 formations
 - Bouches-du-Rhône (13) : 92 formations
 - Var (83) : 62 formations
 - Vaucluse (84) : 40 formations
- **Porteur** : Pôle Emploi au titre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble de ces parcours au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Insertion par l'Activité Économique - IAE

Description générale

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

- Associations intermédiaires (AI) : permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.
- Entreprise d'insertion (EI) : opère dans le secteur marchand avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie de prestations.
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) : entreprise d'intérim dont l'activité est centrée sur l'insertion professionnelle.
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) : proposent une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Tout public
- **Statut** : Salarié et parfois Formation Professionnelle Continue

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

• Porteur :

- Associations intermédiaires (AI)
- Entreprise d'insertion (EI)
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Apprentissage

Description générale

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Le contrat d'apprentissage (dans le secteur privé/public) est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.

L'apprentissage permet de préparer :

- Un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mention complémentaire
- Un diplôme de l'enseignement supérieur : brevet de technicien supérieur (BTS), Bachelor universitaire de technologie (BUT), licences professionnelles, diplômes d'ingénieur, d'école supérieure de commerce, etc.
- Un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère chargé de l'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Accès au 16-29 ans
- **Qualification** : Dépend de la formation
- **Statut** : Apprenti (e)

Allocation : Pourcentage du Smic, le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage

Durée : Durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Liste des établissements : <https://www.lapprenti.com/html/regions/region.asp?rg=12>

<https://www.espace-competences.org/Formation?T2=on>

Contrat de professionnalisation

Description générale

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Le jeune en contrat de professionnalisation bénéficiera :

- D'enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés par un organisme de formation, ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation interne doté de moyens distincts de ceux des services de production.
Ces enseignements ont une durée comprise entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou de la période d'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée ; cette durée ne peut pas être inférieure à 150 heures.
- De l'accompagnement d'un tuteur désigné par l'employeur pour chaque salarié en contrat de professionnalisation. Le tuteur doit être un salarié qualifié de l'entreprise, volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en rapport avec la qualification visée.

La qualification professionnelle reconnue peut être :

- Un diplôme ou titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP ;
- Un certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche ;
- Une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou dans le cadre d'un CDI. Dans tous les cas, le temps de travail du salarié en contrat de professionnalisation est identique à celui des autres salariés de l'entreprise.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus
- **Statut** : Salarié

Allocation : le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initial.

Durée : CDD 6 à 12 mois, CDI 12 ou 24 mois

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

GEIQ Implantation	Secteurs d'activités	Principaux métiers/parcours	Contacts	Territoire d'intervention	Mail	Téléphone
GEIQ A DOMICILE PROVENCE Toulon (83)	Aide à Domicile	Assistant de vie aux familles Titre pro	Aurore TUMBARELLO	Bassin de Toulon	secretariat@geiqaad83.fr	07 60 20 19 03
GEIQ ANIMATION LOISIRS RECREATIFS PACA Aix-en-Pce(13)	Animation socioculturelle et sportive	Animateur et encadrant socioculturel et sportif BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS - Durée moyenne 12 mois	Carmen BUELGA	Région PACA	geiq@objectifplus.org	04 92 75 24 47
GEIQ AVENIR CHR Aix-en-Pce (13)	Hôtellerie - Restauration	Commis de cuisine, Serveur, Barman CQP – 6 mois	Nathalie LAFFITE	Principalement : 13 & 84 + 83 & 06	nathalie.lafitte@avenirchr.fr	06 48 12 26 61
GEIQ BTP 13 & MEDITERRANEE Marseille (13)	BTP	TP et bâtiment (Gros œuvre et second œuvre). En particulier : Coffreur bancheur, Maçon gros œuvre, Maçon VRD, Maçon canalisateur Titres pro, du niveau 3 au niveau 5 – Durée de 6 à 18 mois	Olivier DEHEZ	13, 83, 04 05, 06	od@geiqbtp13.fr	04 91 26 77 57
GEIQ BTP VAUCLUSE Avignon (84), antennes à Cavaillon et Camaret (84)	BTP	Maçon, Canalisateur Titre pro - Durée moyenne 12 mois	Christelle GOUGELIN	84	christelle.gougelin@unageiqbtp84.com	04 90 89 28 98
GEIQ FRUITS ET LEGUMES PROVENCE Châteaurenard (13) + antenne Cavaillon (84)	Logistique	Préparateur de commande en entrepôt Titre pro – 12 mois	Agnès PRATS	Bassins d'Avignon et Cavaillon	a.prats@gedpaca.com	04 90 24 33 90
GEIQ GELIT Aix-en-Pce (13) + antennes Miramas (13) et Nîmes (30)	Logistique - Transport - Industrie	Cariste, Préparateur de commande en entrepôt, Opérateur agroalimentaire Titre pro - Durée moyenne 10 mois	Pierre CHAMPENOIS	13	p.champenois@corallis.com	04 42 64 05 49
GEIQ GESTE VAUCLUSE Avignon (84)	Agroalimentaire	Conducteur de machine / conducteur de ligne Opérateur polyvalent Durée moyenne 8 mois	Pascale FONTANA	84	p.fontana@ressources84.fr	04 90 84 05 90

• **Porteur** : entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

GEIQ Implantation	Secteurs d'activités	Principaux métiers/parcours	Contacts	Territoire d'intervention	Mail	Téléphone
GEIQ GILAC	Multisectoriel	Opérateur agroalimentaire, Cariste, Préparateur de commande en entrepôt Durée moyenne 10 mois	Patrick CHAMPENOIS	13	p.champenois@corallis.com	04 81 92 16 45
GEIQ INDUSTRIE GARD, VALLEE ET DELTA DU RHONE - Marseille (13), siège en Occitanie	Industrie	Opérateur de production, Soudeur, Chaudronnier, Préparateur aéronautique CQP / BTS – 12 à 24 mois	Jules TELLIEZ	13	pauline.ruy@geiq-industrie.com jules.telliez@geiq-industrie.com	06 83 59 17 05
GEIQ MER ET MONTAGNE – Antenne Antibes (06), siège en AURA	Hôtellerie - Tourisme-Restauration	Serveur, Commis de cuisine Recon. CCN / 6 mois	Jean-François DUCLOUET	06 & 83	jf@geiq-2m.com	06 61 20 79 09
GEIQ PAYSAGES Marseille (13)	Espaces verts	Elagueur, Ouvrier paysagiste, Ouvrier forestier Durée moyenne 6 mois	Christelle JOURDAN	13	geiqpaysages@hotmail.com	04 91 46 41 67
GEIQ PROPRETE PACA Marseille (13)	Propreté	Agent de service CQP	Angélique DAIZE	13 et bassin de Toulon	angelique.daize13@gmail.com	04 91 11 79 36
GEIQ PROVENCE Marseille (13)	Multisectoriel	Transport de voyageur (conducteur) Agroalimentaire (opérateur de production, conducteur de ligne ...)	Romain PEKER	Bassin de Marseille	geiqprovence@orange.fr	04 91 47 02 26
GEIQ SPORT PACA Cabriès (13)	Sport	Encadrant sportif BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS - Durée moyenne 12 mois	Emilie BARTHES	Région PACA	emiliebarthes@franceolympique.com	06 75 36 03 55
GEIQ SILVER PACA Châteauneuf-le-Rouge (13)	Médico-social	Aide soignante, Accompagnant éducatif et social Diplôme d'Etat	Changement de directeur en cours, pas encore les nouvelles coordonnées	13, 83, 84		04 42 58 10 10

- Plus d'information : <https://www.on-demarre-demain.fr/les-geiq-en-paca/>
<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

Emplois francs

Description générale

Ce dispositif a pour objectif de lutter contre le chômage massif qui touche les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Il donne droit à une aide de l'État pour les employeurs embauchant des personnes résidant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ce dispositif d'aide à l'embauche, qui devait prendre fin au 31 décembre 2021, est finalement prolongé d'un an. **Il s'applique donc aux contrats de travail conclus jusqu'au 31 décembre 2022.**

Toutes les entreprises, associations ou sociétés d'économie mixte mentionnées à l'article L. 5134-66 du Code du travail, peuvent recourir aux emplois francs.

Ne peuvent pas recourir aux emplois francs :

- Les particuliers employeurs ;
- Tous les employeurs publics, notamment les établissements publics administratifs (EPA) et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

La logique des emplois francs est attachée à la personne recrutée. C'est donc l'adresse de la personne que vous recrutez qui compte et pas l'adresse de l'entreprise.

Montant de l'aide :

Pour un temps plein :

- 15 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI (5 000 € par an) ;
- 5 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 € par an).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : à partir de 16 ans • Statut : Salarié <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Plus d'information** : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

Ecole de la 2^e Chance - E2C (1/2)

Description générale

Le principal critère d'entrée est la motivation à s'engager sur une dynamique d'insertion professionnelle en profitant pleinement des moyens mis à sa disposition. La volonté personnelle de chaque jeune est une condition essentielle pour la réussite du projet individuel et pour l'équilibre collectif.

La spécificité de l'E2C est d'organiser un parcours individualisé dans la durée, basé sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle du stagiaire.

Ainsi, l'École de la 2^e Chance permet de :

- Développer ses compétences et ses connaissances pour mieux définir son projet professionnel.
- Trouver un emploi (CDD, CDI, INTERIM, contrat en alternance....) dans le métier de son choix.
- Accéder à la formation (CAP, BAC....) adaptée à son projet professionnel.

De plus, les entreprises partenaires sont parties prenantes du dispositif et interviennent à toutes les étapes du parcours :

- En amont : par une contribution aux formations
- Pendant : par les stages, le coaching, la coopération autour de projets pédagogiques, les découvertes professionnelles.
- À l'issue : par un emploi, un contrat d'apprentissage, une formation qualifiante.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Sans qualification ou sans diplôme • Statut : Stagiaire de la formation professionnelle <p>Allocation : rémunération des stagiaires de la formation professionnelle</p> <p>Durée : individualisée jusqu'à 12 mois à temps plein (35h par semaine) et sur le schéma de l'alternance</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

- **Volume** : 6 E2C en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Porteur** : Ecole de la 2^e Chance
- **Plus d'informations** : voir la page suivante

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Ecole de la 2e Chance - E2C (2/2)

Liste des Ecoles de la 2^e chance en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nom		Adresse	Email	Téléphone
E2C des Hautes-Alpes 		Rue des Lauriers 05000 Gap	E2c05@afpa.fr	06.18.59.70.03
E2C de Marseille  2 sites dont le principal avec 2 antennes :	Siège et site principal	Campus de Saint-Louis : 360 chemin de la Madrague Ville 13015 Marseille	contact@e2c-marseille.net	04.96.15.80.40
	Antenne de Montolieu	9 rue Montolieu 13002 Marseille		04.96.15.80.40
	Antenne de Miramas	18 rue des Chirons 13140 Miramas		04.90.15.80.40
	Second site	Site de Romain-Rolland : 343 bd Romain-Rolland 13009 Marseille		04.96.15.80.40
E2C du Var  4 sites :	E2C Var - TPM	Avenue François Arago ZI Toulon Est 83130 La Garde	contact@e2c-var.fr	04.83.69.19.10
	E2C Var - PROVENCE VERTE	Quartier du Plan 83170 Brignoles		04.83.67.01.93
	E2C Var - DRACENIE	3 Avenue du Maréchal Juin 83300 Draguignan		04.94.68.33.58
	E2C Var - CAVEM	311 Avenue Lou Gabian 83600 Fréjus		04.94.51.74.61
E2C des Alpes-de-Haute-Provence  2 sites :	IAP - Siège et site principal	456 boulevard Saint-Joseph ZI Saint-Joseph 04100 Manosque CS40037	contact.e2c@iap.asso.fr iap.manosque@iap.asso.fr	04.92.87.46.10 04.92.77.93.39
	Second site	4 avenue de Verdun 04000 Digne-les-Bains		contact.digne@e2c-alpesdehauteprovence.fr
E2C du Vaucluse 		28 avenue de Fontcouverte 84000 Avignon	e2c.vaucluse@crfp.eu	04.90.32.45.40
E2C des Alpes-Maritimes 		52, avenue Denis Séméria 06300 Nice e2cnicecotedazur.fr	contact@e2cnicecotedazur.fr	04.93.31.63.59

Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE

Description générale

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) aide les jeunes de 17 à 25 ans peu ou pas qualifiés qui ont le plus de difficultés à trouver un travail ou une formation. Il y a 20 centres EPIDE répartis sur toute la France. L'EPIDE accompagne les jeunes en difficultés et qui n'arrivent pas à trouver un travail. Les centres EPIDE accueillent aussi les jeunes titulaires d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat qui ne sont ni en formation, ni en stage, ni en emploi et qui peinent à trouver leur voie.

Pendant huit mois environ, les jeunes sont en internat. Ils sont logés au centre EPIDE du lundi au vendredi. Au centre, ils suivent un programme intensif, très différent de ce qu'ils ont connu à l'école. Ce programme comprend :

- Un suivi du projet professionnel par un chargé d'insertion professionnelle ;
- Une remise à niveau et/ou des formations centrées sur les métiers visés ;
- Le passage du code de la route et la préparation au Permis B ;
- Des activités physiques et culturelles ;
- Un accompagnement social et sanitaire ;
- Des actions de solidarité.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 17 à 25 ans • Qualification : aucune qualification ou NEET peu qualifiés <p>Allocation : 450 € par mois</p> <p>Durée : 8 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & Collectif</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'engagement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi individuel dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : EPIDE Marseille 2, traverse de l'Oasis 13015 Marseille
- **Plus d'informations** : Ludovic MILLIAT (Contact pour le recrutement des volontaires uniquement) - Tél : 04 95 06 26 12 - 06 18 14 37 34 - E-mail : ludovic.milliat@epide.fr
- Pour tout autre demande : Tél. : 04 95 06 25 70

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Description générale

Les UEAJ sont des établissements relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le réseau des UEAJ s'intègre dans une prise en charge globale des mineurs sous main de justice, individualisée et coordonnée, en lien avec les dispositifs de droit commun.

La prise en charge en UEAJ vise le retour du jeune dans les dispositifs de droit commun afin de lui permettre une insertion sociale, professionnelle ou scolaire.

La pédagogie a vocation à soutenir la (re)mobilisation du jeune dans son parcours d'insertion en favorisant sa venue sur la structure, l'apprentissage de savoirs-être et de savoirs de base et son implication dans la dynamique d'insertion vers l'emploi/formation.

Cette intervention s'appuie sur un emploi du temps qui structure l'ensemble de la semaine du jeune et peut intégrer des actions conduites conjointement avec des dispositifs de droit commun tels que la scolarité, l'orientation ou la formation.

Elle s'appuie sur l'organisation d'activités qui doivent permettre au jeune :

- D'acquérir des compétences psycho-sociales nécessaires au savoir-être en société
- D'accroître ses connaissances et compétences fondamentales
- De s'investir dans des domaines diversifiés

Enfin, cette intervention a pour objectifs :

- D'accompagner le jeune jusqu'à l'élaboration et la formalisation d'un projet d'insertion scolaire ou professionnelle
- D'accompagner la réalisation effective du projet d'insertion par la mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 13 à 21 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Porteur** : Protection Judiciaire de la Jeunesse

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Département des Bouches-du-Rhône (13) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Aix en Provence (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

Admission : Tout jeune peut être accueilli car la pédagogie sera adaptée en fonction de son profil, de ses capacités. Il n'y a pas de critère d'admission. La durée moyenne est de 6 mois.

Objectif visé : Obtenir un contrat d'apprentissage ou intégrer un centre de formation.

Modules : Ateliers professionnels (second œuvre/espaces verts/cuisine) / Emploi et Découverte de l'entreprise / Validation du « Cléa » et formation au code de la route (ARS) / Des ateliers santé, groupe de paroles, sportifs et visites culturelles viennent compléter l'emploi du temps

Public bénéficiaire

Public mixte de 15 à 21 ans

Les - de 16 ans doivent être inscrits dans un collège et bénéficier du statut d'élève

Les + de 16 ans ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et bénéficient d'une rémunération ASP

Partenariats

CIAM Aix – AAI – SOS drogue international – Institut de l'image d'Aix – Association La Source Sainte Victoire – Mairie de Gardanne – Mission Locale – Education nationale – RESADO, CRIPS (santé) – ARES – ITEP Saint-Yves – ACTE 13

Contact

2145 Chemin de la Rapine – 13090 Aix en Provence

Email : ueaj-aix-en-provence@justice.fr / Tel : 04 42 23 33 09

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Unité Educative d'Activité de Jour – Sylvestre (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

L'UEAJ Sylvestre propose un accueil immédiat et inconditionnel pour les jeunes les plus éloignés de l'insertion.

Principaux objectifs :

- Faire acquérir ou consolider les connaissances et compétences psychosociales des jeunes
- Remobiliser autour des savoirs fondamentaux
- Accompagner le jeune vers les apprentissages professionnels et/ou les formations certifiantes ou qualifiantes

Bonne pratique:

Expérimentation AFPA/PJJ : accueil d'un conseiller AFPA sur site pour développer l'offre d'insertion

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 21 ans, suivis par la PJJ, ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Association Léo Lagrange – AFPA – Groupe ARPEJ Solidarité PACA SOS ADDICTIONS – JAM – Mission Locale – TAPAJ – ADDAPT 13 – AST Formation – Le Cana – JB FOUQUE – Maison de l'apprenti

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

Email : stei-marseille@justice.fr / Tel : 04 96 13 10 05

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Unité Educative d'Activité de Jour – Marseille Ecole d'Application (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

MASMENA (module d'accueil scolaire des mineurs étrangers non accompagnés) :

c'est un dispositif conjoint PJJ/EN – Mission de Lutte contre le Décrochage (MLDS). Ce dispositif accueille des jeunes nouvellement arrivés sur le territoire (- d'un an), parlant pas ou peu français.

Objectif : apprentissage de la langue en vue de passer les diplômes d'acquisition de la langue française et viser une orientation scolaire du droit commun.

AUER (Accueil d'urgence évaluation rapide) :

Dispositif conjoint PJJ/EN qui accueille des jeunes en échec et en errance scolaire résidant exclusivement à Marseille, sur une temporalité de 7 semaines.

Objectif : effectuer un bilan pluridisciplinaire (éducatif, scolaire, psychologique/cognitif) de chaque jeune en vue de préconisations en fin de parcours auprès de l'EN. Chaque jeune doit avoir un statut d'élève à son entrée dans le dispositif.

Public bénéficiaire

MASMENA : Mineurs non accompagnés ne pouvant bénéficier des plateformes MNA de l'EN.

AUER: Jeunes de moins de 16 ans, en rupture avec les institutions, faisant l'objet d'absentéismes, de manquements répétés au règlement intérieur. Tout public, y compris les jeunes suivis au civil et/ou au pénal.

Partenariats

Education nationale et FAIL – Ludothèque Terre ludique – Association Tête de l'Art – CRIPS PACA – Opéra de Marseille – JAM – CIO Belle de Mai – Ballet National de Marseille – Compagnie la Botilar

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

Email : ueaj-marseille-ecole-application@justice.fr / Tel : 04 91 66 46 43

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Unité Educative d'Activité de Jour - Classe Passerelle (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

Les classes passerelles sont un dispositif conjoint Education Nationale (EN) – Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) qui fait partie des dispositifs relais de l'EN. Ce sont des classes de troisième qui permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en décrochage scolaire et qui ont pour objectif de favoriser la re-scolarisation et la resocialisation de ces élèves.

Objectifs :

- Remobiliser les jeunes autour des apprentissages
- Lutter contre l'errance, la délinquance et la rupture scolaire
- Viser à l'insertion sociale par la construction d'un projet scolaire et/ou professionnel en vue d'une orientation dans un dispositif de droit commun en favorisant :
 - Les sorties culturelles, citoyennes, professionnelles et sportives
 - La remobilisation, remise à niveau dans toutes les matières générales en référence au socle commun des connaissances et des compétences et en respect des cinq thématiques suivantes : sport, culture, santé, métiers formations, citoyenneté
 - La découverte du monde professionnel en ateliers internes, en stages professionnels internes/externes

Public bénéficiaire

Jeunes de 13 à 16 ans, suivis par la PJJ, ou hors mandat judiciaire inscrit à l'Education Nationale

Partenariats

Education nationale et FAIL (accès au CIO) – Structures ASE et SAH, et MDS (milieu ouvert PJJ) – Jeunes Addictions Méditerranée (JAM) – CESAM 13 (bilans santé – planning familial) – CFA Corot et Lycées (accueil stages courts) – Service Insertion Professionnelle Jeunes (SIPJ) + réseau employeurs – AVAD (aide aux victimes) Association

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7 impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

Email : ueaj-marseille-classe-passerelle@justice.fr / Tel : 04 96 13 10 05

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ

Département du Var (83) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Toulon (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective** : Ateliers collectifs sur le vivre ensemble, le savoir être, les compétences psychosociales, et la citoyenneté
- **Adaptabilité – hébergement** : Accompagnement individualisé au plus près des besoins de chaque jeune accueilli, logique de « parcours »
- **Activités de jour proposées** : Activités techniques (*restaurant d'application entre autres*) – Activités culturelles et sportives – Scolarité – Modules de soutien vers l'emploi
- **Séjours et camps** : Participation aux événements et régionaux, ainsi qu'aux manifestations nationales de la PJJ
- **Expérimentations, bonnes pratiques** : Parcours coordonné MILDECA/FNES/UFOLEP – Expérimentation AFPA/PJJ : accueil d'un conseiller AFPA sur site pour développer l'offre d'insertion
- **Accompagnement au parcours qualifiant** : Passage de l'ASSR - Préparation au CFG - Accompagnement au B2i et aux PSC1 – Création d'un livret de compétences des jeunes

Public bénéficiaire

Jeunes de 14 à 21, suivis par la PJJ ou l'ASE ou inscrits en Mission Locale, ou encore décrocheurs scolaires

Partenariats

Partenaires insertion : Education nationale - Mission Locale – AFPA – E2C – FOL 83

Partenaires santé : CODES – ARPEJ - MDA

Partenaires Sport et Culture : UFOLEP – Théâtre liberté – Radio Active – Modi mage – Camp des Milles

Contact

124, boulevard de la roseraie, 83 200 Toulon

Email : ueaj-toulon@justice.fr / Tel : 04 94 91 29 13

Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) par département

Département du Vaucluse (84) :

Unité Educative d'Activité de Jour - Avignon (Secteur Public)

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective :**
 - Accueil et octroi d'un statut d'élèves ou de stagiaire de la formation professionnelle
 - 4 axes de travail : **Découverte - Esprit critique – Acquisition - Qualifiant**
- **Adaptabilité – mises en stage :**
 - Développement réseaux partenaires + suivi en stages
- **Activités de jour proposées :**
 - Divers ateliers (culture et savoirs de base, AMES, menuiserie ou métallique, vie sociale et professionnelle) – Technique de recherche d'emploi (séjours et camps, expérimentations, bonnes pratiques, accompagnement vers l'emploi)
- **Accès à du qualifiant :** sur de la logistique / code de la route / permis de conduire
- Construction d'un livret de compétences
- Certification ASR, B2i, PSC1, PIX

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 16 ans en rupture scolaire

Jeunes de plus de 16 ans suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission Locale – Education Nationale

Partenaires insertion : AFPA – AILE

Partenaires santé : CODES ANPAA

Activités socio-éducatives : ARTS UP + VOLT – Léo Lagrange

Contact

Courtine Mourre Frais-45, rue du Mourelet, 84 000 Avignon

Email : ueaj-avignon@justice.fr / Tel : 04 90 88 56 56

Chantiers éducatifs – Cadre de la Convention Justice Région - CJR

Description générale

Les chantiers éducatifs sont une offre complémentaire aux UEAJ PJJ, prévoyant un accompagnement spécifique de jeunes particulièrement éloignés de toute démarche insertion/formation, via une mise en activité du type « chantier éducatif » (mise en activité dans une dynamique professionnelle).

Objectifs : Construire un parcours individualisé et personnalisé, pour permettre l'acquisition de compétences nécessaires à une insertion socio-professionnelle durable

Public cible : Jeunes 16/25 ans en rupture, en errance éducative, en voie de décrochage avec le système de formation initiale et/ou cumulant des problématiques constituant les freins à une insertion sociale et professionnelle pérenne.

Publics prioritaires : 16/21 ans, suivis par les services judiciaires, de l'ASE ou les services de prévention spécialisée ou placés sous main de justice en risque de décrochage ou en rupture.

Missions : Offrir un contenu pédagogique favorisant une posture d'apprenant et adapté aux besoins spécifiques du public cible, doublé d'un accompagnement éducatif renforcé en vue de limiter les ruptures de parcours.

Modalités opérationnelles : mises en situation/implications dans le monde social et/ou professionnel + modules visant à lever les obstacles à l'insertion

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 25 ans
- **Qualification** :

Allocation : Seuls les jeunes âgés de 16 à 21 ans perçoivent une rémunération, variable selon l'âge, la situation familiale et les activités professionnelles antérieures

Durée : Propre à chaque organisme

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

- **Porteur / Gestionnaires** : 10 associations & organismes de formation sur la PACA
- **Localisation en PACA** : 04 : Digne-les-Bains (Ligue de l'enseignement 04) / 06 : Grasse (Asprocep) / 13 : Arles Marseille (JB Fouque, Sud Formation, Appel d'Aire) / 83 : Fréjus-St Raphaël (APS CJ),

Solutions **locales**
pour les jeunes



<u>PIC - 100 % inclusion</u>	94
<u>PIC - Prépa-apprentissage</u>	95
<u>PIC - Repérage des jeunes invisibles</u>	96
<u>PIC - Intégration professionnelle des réfugiés</u>	97
<u>PIC - Liste des projets par département</u>	98
<u>PASS Sud Formation</u>	105

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC - 100% inclusion

Description générale

Pour permettre aux publics les plus vulnérables de s'orienter vers l'emploi, l'appel à projet "100% inclusion" est lancé dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Il a pour ambition d'expérimenter des approches innovantes, de tester des parcours personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi et des jeunes peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi, résidants dans les quartiers prioritaires de la ville ou les quartiers ruraux.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : dépend des projets mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans
- **Qualification** : NEET, demandeurs d'emploi

Durée : dépend du projet

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

- **Porteur** : Etat (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs projets au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ont été créés dans le cadre de l'appel à projet 100% inclusion.
- La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets 100% inclusion de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF :

<https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC - Prépa apprentissage

Description générale

La concertation pour le développement de l'apprentissage, menée de novembre 2017 à janvier 2018, a fait consensus sur la nécessité d'offrir un « sas » aux jeunes, notamment aux plus vulnérables d'entre eux, afin de mieux préparer leur entrée en apprentissage.

La prépa-apprentissage, financée par le plan d'investissement dans les compétences, doit permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage.

Concerne plus spécifiquement :

- les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) ;
- les jeunes ni en emploi, ni en formation et ayant atteint au maximum le niveau 4 (baccalauréat) non validé ;
- les personnes en situation de handicap.

Les Prépa apprentissage offrent ;

- Un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage ;
- Un accompagnement à l'entreprise qui accueille le jeune, dans ses démarches administratives liées au recrutement d'alternants.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 29 ans révolus
- **Statut** : Stagiaire de la formation professionnelle

Durée : De quelques jours à plusieurs mois en fonction de la situation du jeune et de son projet.

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Informations complémentaires :

- **Porteur** : Etat (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : la cartographie de l'offre de formation et le détail de l'ensemble des prépa-apprentissage de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF :

<https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC - Repérage des jeunes invisibles

Description générale

« Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences (PIC), qui vise à former et accompagner vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le repérage des jeunes est également une priorité de la Garantie européenne pour la jeunesse. Le Conseil européen a invité les États membres à intensifier leurs efforts, en mobilisant notamment les crédits du Fonds social européen, à travers le programme Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) .

Pour prévenir l'éloignement durable de ces jeunes du marché du travail et le risque de précarisation croissante de ces publics, il est nécessaire de développer les démarches permettant d' « aller vers » les publics non accompagnés pour leur permettre d'accéder à un accompagnement socio-professionnel, à une formation ou à un droit.

C'est là le sens des **2 appels à projets territoriaux « Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux »**, lancés le 11 mars 2019 par la DREETS Provence Alpes Côte d'Azur, **l'un au titre du PIC** concernant les départements des Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes Maritimes et le Vaucluse , **l'autre, au titre de l'IEJ**, concernant les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

Ces deux démarches poursuivent à terme le même objectif de former et d'accompagner vers l'emploi le plus grand nombre de jeunes de 16 à 29 ans révolus, en particulier les jeunes NEET, sans emploi et ne suivant ni études ni formation, via un parcours d'insertion professionnelle et sociale adapté à leurs besoins leur permettant de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation existants.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : dépend des projets mais la plupart sont ouverts au 16-18 ans
- **Qualification** : NEET, demandeurs d'emploi

Allocation : Non

Durée : dépend du projet

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Intégration professionnelle des réfugiés

Description générale

À destination des bénéficiaires d'une protection internationale et des demandeurs d'asile, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour l'intégration professionnelle des réfugiés vise :

- Le déploiement de parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi ou la création d'activité, dans une logique d'accompagnement globale (emploi, logement, mobilité, santé, etc.),
- La reconnaissance et le développement des compétences,
- La coordination et la professionnalisation des acteurs,
- La multiplication des passerelles avec les acteurs économiques d'un territoire.

Les projets s'inscrivant dans ce cadre doivent apporter la preuve d'un ancrage territorial réel. Ils doivent également s'inscrire en complémentarité avec les actions et dispositifs existants sur les territoires et dans une dynamique concertée avec les acteurs du service public de l'emploi et du service public Régional de la formation et de l'orientation professionnelles.

Une bonne articulation avec le parcours du contrat d'intégration républicaine mis en place par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) est attendue.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : priorité aux jeunes de 16 à 26 ans, ainsi qu'aux femmes, aux « seniors » (40 ans et plus), aux personnes analphabètes ou illettrées
- **Qualification** : public demandeurs d'asile de + de 6 mois ou bénéficiaires d'une protection internationale (BPI)

Allocation : Régime de rémunération et de protection sociale

Durée : jusqu'à 3 ans

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

- **Porteur** : Etat (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets Intégration professionnelle des réfugiés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : <https://carif.accatone.net/>

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département – Alpes de Haute-Provence

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
100 % inclusion			
UMFREO	Parcours Expérience 3D	caroline.saez@mfr.asso.fr	06 85 33 11 26
Prépa-apprentissage			
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarretastory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarretastory	fm@formationmetier.fr	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
Fédération Régionale des MFR de Provence	# PASS'APPRENTISSAGE.mfr	fr.provence@mfr.asso.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
ADSEA 04	En chantier !	mb.barillere@adsea04.fr	04 92 72 28 62
Intégration professionnelle des réfugiés			
EPLEFPA d'Aix Valabre Marseille Campus Nature Provence	In TeRRAS Intégration dans les Territoires Ruraux des Réfugiés vers l'Agriculture- l'Alimentation et les Services	cfppa.digne@educagri.fr	

Solutions locales pour les jeunes

← Table des matières

PIC – Projets par département – Hautes-Alpes

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
Prépa-apprentissage			
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarretastory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarretastory	fm@formationmetier.fr	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
AFPA PACA	Prépa Apprentissage en Région Sud PACA	contact.paca@afpa.fr	
Fédération Régionale des MFR de Provence	# Pass'Apprentissage.mfr	fr.provence@mfr.asso.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
Dahliir - Mission Locale 05	Repérage des Invisibles Hautes Alpes	jbmenard@dahliir.fr	04 43 07 36 46

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département – Alpes-Maritimes

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
100 % inclusion			
CNAM	ARDAN	katia.demey@cnam-paca.fr	
Fédération Nationale des UROF	DETOURS CREATIFS VERS L'EMPLOI	detours.creatifs@federation-urof.org	07 69 51 23 49
Prépa-apprentissage			
CCCA-BTP	Démarre ta story BTP : la preuve par cinq : Cinq phases- cinq parcours	annabel.paillot@ccca-btp.fr	
CCI Nice Côte d'Azur	Prépa Apprentissage CCI Nice Côte d'Azur	corinne.mori@cote-azur.cci.fr	
CFA FUTUROSUD	PREPA SAT	cfa@futuresud.org	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarrestastory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarrestastory	fm@formationmetier.fr	
Fondation Les Apprentis d'Auteuil	PRO'PULSE	caroline.fraysse@apprentis-auteuil.org	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
AFPA PACA	Prépa Apprentissage en Région Sud PACA	contact.paca@afpa.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
Montjoye	PASSAJ	m.yahi@montjoye.org	06 70 79 98 06
Intégration professionnelle des réfugiés			
Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes	Intégration Professionnelle des Réfugiés	siege@fondationdenice.org	
EPLEFPA d'Aix Valabre Marseille Campus Nature Provence	In TeRRAS Intégration dans les Territoires Ruraux des Réfugiés vers l'Agriculture- l'Alimentation et les Services	cfppa.digne@educagri.fr	

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département - Bouches-du-Rhône

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
100 % inclusion			
Humando	Projet MCT (La Main, le Cœur, la Tête)	competences.marseille@groupeidees.fr	04 13 94 06 47
Fondation des apprentis d'Auteuil	Etincelle	caroline.fraysse@apprentis-auteuil.org	06 98 48 73 37
Agence pour l'Education par le Sport	Programme des coaches d'insertion professionnelle par le sport	sfatihi@apels.org mnoel@apels.org	06 66 26 68 76
Agence pour l'Education par le Sport	Programme des coaches d'insertion professionnelle par le sport	sfatihi@apels.org mnoel@apels.org	07 66 26 68 76
Les Compagnons du devoir	Un parcours pour une transformation	fcourtin@compagnons-du-devoir.com	04 91 36 53 83
La Fabriks	Sup de Sub	jeanmichel@lfks.net nadine@lfks.net	
Université Catholique de Lille	Réalise tes Rêves	cecile@lica-europe.org	06 73 65 81 70
Maison De l'Emploi de Marseille	Compétences In & Off	vleconte@mdemarseille.fr	06 20 73 98 90
OPTIMA – Groupe La Varappe	Grandir	anne.rouch@l-v-d.fr	06 28 02 46 12
AGEFIPH	Thalent Digital	m-hedelin@agefiph.asso.fr	
Fondation des apprentis d'Auteuil	Impact Jeunes	hortense.martinez@apprentis-auteuil.org	
1clusion	Formation Inter-entreprises d'Adaptation aux Métiers (FIAM)	claud.boumendil@1clusion.fr	06 37 17 72 30
VINCI Insertion Emploi	STEP	zahia.seghir@vinci.com	06 16 46 75 51
FF Voile	La mer est à Vous	julien.bertheleme@ffvoile.fr	06 23 78 50 17

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département - Bouches-du-Rhône (suite)

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
Prépa-apprentissage			
CCCA-BTP	Démarre ta story BTP : la preuve par cinq : Cinq phases- cinq parcours	annabel.pailot@ccca-btp.fr	
Le Cana	Prépa Apprentissage #demarretastory	g.abbassi@lecana.asso.fr	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarretastory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Compagnons du Tour de France (Fédération Compagnonnique Nationale)	Se construire et se former par le travail et le voyage	contact@compagnonsdutourdfrance.org	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarretastory	fm@formationmetier.fr	
Réseau National INHNI (Institut National de l'Hygiène et du Nettoyage Industriel)	#demarretastory avec le monde de de la propreté	daitier@inhni.com	
CFAI Lorraine	Prépa Apprentissage Industrie	contact@formation-industries-paca.fr	
GIP FCIP De l'Académie d'Aix Marseille	Plateforme PREP'Aretonjob	ce.gip@aix-marseille.fr	
Fondation Les Apprentis d'Auteuil	Pro'Pulse	caroline.fraysse@apprentis-auteuil.org	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
WebForce 3	Fabrik Ton Parcours	olivier.brechard@wf3.fr	
AFPA PACA	Prépa Apprentissage en Région Sud PACA	contact.paca@afpa.fr	
Fédération Régionale des MFR de Provence	# Pass'Apprentissage.mfr	fr.provence@mfr.asso.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
MDA 13 Nord	Equipe mobile, sur la route de tes projets	equipemobile@mda13nord.fr	06 33 60 73 45
Evolio	You go Girls !	margot.girard@evolio.fr	04 42 70 91 67
Sport dans la Ville	Une passe décisive	vmartin@sportdanslaville.com	07 71 85 09 10
Intégration professionnelle des réfugiés			
Association Formation pour la Coopération et Promotion Professionnelle Méditerranéenne (A.C.P.M)	FIL vers	fm@formationmetier.fr aubagne@acpm.eu chateaubernard@acpm.eu etangdeberre@acpm.eu marseille@acpm.eu	

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département - Var

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
100 % inclusion			
Fondation Agissons pour l'emploi / Institut FMES	PREPA/Tremplin	f.paillat@fmes-france.org	06 85 39 91 54
CNAM	ARDAN	katia.demey@cnam-paca.fr	
FF VOILE	La mer est à Vous	julien.bertheleme@ffvoile.fr	06 23 78 50 17
Prépa-apprentissage			
CCCA-BTP	Démarre ta story BTP : la preuve par cinq : Cinq phases- cinq parcours	annabel.paillot@ccca-btp.fr	
CFA FUTUROSUD	PREPA SAT	cfa@futuresud.org	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarrestory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarrestory	fm@formationmetier.fr	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
AFPA PACA	Prépa Apprentissage en Région Sud PACA	contact.paca@afpa.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
IMSAT	Elan Jeunes 83		07 81 02 45 88
Intégration professionnelle des réfugiés			
SENDRA GES	SENDRA GES	contact@sendra.fr	

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PIC – Projets par département - Vaucluse

Structure	Nom de l'expérimentation	Contact	Téléphone
100 % inclusion			
Agence pour l'Education par le Sport	Programme des coaches d'insertion professionnelle par le sport	sfatihi@apels.org mnoel@apels.org	06 66 26 68 76
UMFREO	Parcours Expérience 3D	caroline.saez@mfr.asso.fr	06 85 33 11 26
Prépa-apprentissage			
CCCA-BTP	Démarre ta story BTP : la preuve par cinq : Cinq phases- cinq parcours	annabel.pailot@ccca-btp.fr	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA	Prépa Apprentissage #demarretastory en PACA	contact@cmar-paca.fr	
Formation et Métier	Prépa Apprentissage #demarretastory	fm@formationmetier.fr	
GIP FCIP De l'Académie d'Aix Marseille	Plateforme PREP'Aretonjob	ce.gip@aix-marseille.fr	
SIGMA Formation	Prépa apprentissage dans le secteur des Services A la Personne	contact@sigma-formation.fr	
AFPA PACA	Prépa Apprentissage en Région Sud PACA	contact.paca@afpa.fr	
Fédération Régionale des MFR de Provence	#Pass'Apprentissage.mfr	fr.provence@mfr.asso.fr	
Repérage des jeunes invisibles			
ADVSEA 84	Mobili Car, Caravane et Compétences	j.chassaing@advsea84.asso.fr	04 90 80 63 80
Intégration professionnelle des réfugiés			
AGIR (Accompagnement Global pour l'Insertion professionnelle des Réfugiés)	Entraide Pierre Valdo	contact@epvaldo.org	

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PASS Sud Formation

Description générale

Le PASS Sud Formation est fait pour celles et ceux qui ont besoin d'une aide pour financer une formation professionnelle.

Les bénéficiaires doivent être âgés de plus de 16 ans, habiter en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et être inscrits à Pôle emploi ou, en situation de handicap inscrit à Cap emploi.

Une demande de financement de formation peut être réalisée auprès de la Région si les critères suivants sont remplis :

- La formation doit concerner un secteur qui recrute ;
- Elle doit se tenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Elle n'est financée par aucune autre structure ;

Le coût pédagogique est pris en charge par la Région pour un montant plafonné à 8330 € HT ou 10 000 € TTC/ par année de formation (le montant horaire plafond est fixé à 37,50 € HT ou 45 € TTC).

Lorsque le montant de la formation dépasse 8 330 € HT ou 10 000 TTC, le bénéficiaire s'engage à financer le complément en propre ou à trouver le cofinancement nécessaire.

La Région peut financer une aide au projet de formation (frais périphériques), attribuée sur la base du quotient familial et d'un forfait horaire applicable uniquement les temps de formation en présentiel.

Le quotient familial calculé à partir de la base du dernier avis d'imposition sur les revenus du demandeur ou ceux de ses parents s'il n'est pas fiscalement indépendant, permet de définir le niveau de l'aide qui sera attribué.

3 étapes à suivre pour faire une demande :

- **Étape 1** : Contactez un conseiller, en fonction de votre situation : Pôle emploi, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (APEC), Centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC), Conseil départemental du lieu d'habitation si il s'agit d'un bénéficiaire du RSA, Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ;
- **Étape 2** : Elaborez votre projet avec le conseiller ;
- **Étape 3** : déposez la demande sur <https://aidesformation.maregionsud.fr/>, le portail numérique des aides individuelles de la Région.

- **Porteur** : Collectivité Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Plus d'information** : <https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/le-pass-sud-formation-pour-financer-votre-formation-professionnelle>
- **Contact** : 04 91 57 55 02 / passsudformation@maregionsud.fr